

CONFÉRENCES MÉTROPOLITAINES DU SILLON LORRAIN

CAHIER N°2 : «L'ÉCONOMIE»

Nancy - 18 septembre 2013

COMMENT FAVORISER
LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES
DU SILLON LORRAIN ?

ACTES DES CONFÉRENCES 2013



ÉDITO

« La Conférence Métropolitaine est l'instance de réflexions participative du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, officialisé en 2011 par les membres fondateurs que sont les villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal. Elle souhaite débattre, interpeller et formuler de nouvelles idées afin de contribuer à la construction métropolitaine dans une vision partagée. Elle associe les institutionnels, territoires lorrains et acteurs grand-régionaux partenaires du Pôle Métropolitain, ainsi que les acteurs socio-économiques et les représentants de la société civile.

La Conférence Métropolitaine est avant tout un espace de dialogue et d'échanges, elle offre un cadre de travail mobilisateur, permettant d'établir des constats et d'élaborer des propositions dans une vision prospective. Parallèlement aux objectifs de construction métropolitaine affichés par le Pôle Métropolitain, la Conférence s'est donné comme feuille de route de renforcer la compétitivité métropolitaine, de faciliter l'accessibilité, et d'accroître le rayonnement afin de construire une métropole solidaire.

Ce recueil de trois cahiers a pour objet de retranscrire sous forme « d'actes métropolitains » les contenus des trois conférences qui se sont tenues en 2013. Chaque publication est organisée de telle sorte à valoriser d'une part, les « paroles d'experts », propos illustrés par les présentations projetées lors des conférences, suivies d'autre part des « éléments de débats » retranscrits in extenso et ayant guidé les tables rondes.

La première conférence métropolitaine s'est tenue le 4 juillet au Centre des Congrès d'Epinal avec pour intitulé « Quelle vision partagée des enjeux métropo-

litains en termes de mobilités ? ». Elle a réuni autour des partenaires institutionnels du Pôle les acteurs de la mobilité et des infrastructures sur le Sillon Lorrain, intégrant une vision partenariale élargie. Cette rencontre a posé le postulat de la fluidité des échanges, des personnes et des marchandises, qu'ils soient internes au Sillon Lorrain ou en liaison avec nos territoires voisins, voire à l'échelle européenne, comme condition nécessaire au renforcement de l'attractivité métropolitaine.

La deuxième conférence de l'année s'est tenue à L'Autre Canal à Nancy le 18 septembre 2013. Le sujet traité lors de ce deuxième rendez-vous a porté sur les relations entre économie et territoire. « Comment favoriser les dynamiques économiques du Sillon Lorrain ? » Cette problématique a guidé les échanges et les débats de la matinée entre élus et acteurs économiques du territoire : entreprises, chambres consulaires, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises, Université de Lorraine, laboratoires de recherche....

La troisième conférence métropolitaine organisée le 15 octobre dernier à l'opéra théâtre de Metz en présence de nombreux partenaires transfrontaliers s'est interrogée sur « les enjeux métropolitains à l'échelle de la Grande Région ». La Conférence Métropolitaine a choisi de se saisir du sujet non seulement afin de comprendre et de décrypter de manière solidaire ce qui « se dessine » aux frontières du territoire lorrain, mais également afin de mobiliser l'expérience acquise au sein du Pôle ces dernières années, pour œuvrer en tant que réseau constitué, institutionnalisé et reconnu au sein des instances de la Grande Région. »



PROGRAMME

CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE DU SILLON LORRAIN

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013 À 10H00 // NANCY // L'AUTRE CANAL

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

par M. André ROSSINOT, Maire de Nancy, Président du Grand Nancy
et par M. Patrick WEITEN, Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain

CADRAGE ET ENJEUX

Présentation par les Agences :
Quelles caractéristiques de l'économie du Sillon Lorrain par rapport à l'économie nationale et régionale ?

Présentation de la contribution du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain à la contractualisation Lorraine – État 2014/2016

Présentation des réflexions menées par la Commission économie du Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, par M. Thierry JEAN, Président de la Commission économie

Présentation des orientations stratégiques du Conseil Régional de Lorraine en matière de développement économique, par M. Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine

TABLES RONDES

Quelles relations des entreprises au territoire ?

- M. Luc LAJOYE, Président Directeur Général des Bronzes d'Industrie à Amnéville
- M. Max SALOMON, Président Directeur Général de TerraLorraine à Illange
- M. Bruno CARBONARO, Directeur Général de Fives Nordon à Nancy
- M. Jean-Claude PIERROT, Directeur de la Stratégie et des Finances de Norske Skog à Golbey
- M. Jean-François BALDUCCHI, Délégué Général d'Atlanpole, ancien Président du réseau RETIS
- Mme Agnès SZABO, Déléguée Générale par intérim du Pôle de compétitivité Fibres

La convergence des politiques publiques en termes d'économie

- M. Thibaut VILLEMIN, premier Vice-président du Conseil Régional de Lorraine
- M. Pierre MUTZENHARDT, Président de l'Université de Lorraine
- M. François PÉLISSIER, Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Lorraine, chargé des relations avec le Sillon Lorrain
- M. André ROSSINOT, Vice-président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain en charge de l'économie

CONCLUSION

par M. Patrick WEITEN, Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain



ALLOCUTIONS DE BIENVENUE



André ROSSINOT

Maire de Nancy, Président de la
Communauté urbaine du Grand Nancy

« Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président de la Conférence Métropolitaine, il y a presque un an, j'avais déjà le plaisir de vous accueillir ici à L'Autre Canal, dans notre grande salle de musiques actuelles, nous étions alors sous la présidence de Gérard RONGEOT que je salue.

Aujourd'hui, c'est en tant que Président du Grand Nancy que j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à vous tous qui créez cette richesse exceptionnelle, richesse économique, universitaire, territoriale, indispensable à la qualité de vie de tous les Lorrains.

Nous sommes ici sur le technopôle Renaissance dédié au domaine de l'ingénierie où nous retrouvons également d'autres composantes, comme les technopôles modernes l'exigent, la culture, le sport avec le pôle canoë kayak et le pôle aviron. Sont également présents, Bialec, une grande entreprise d'imprimerie, une pépinière d'entreprises, la Grande Halle où s'est tenue la grande exposition avec Alexandre CHEMETOFF sur la 2^e phase d'aménagement des Rives de Meurthe et puis l'agence d'urbanisme, au cœur du dispositif, qui a la vocation d'animer ce lieu. La présence de la Solorem fait que ce pôle de génie lorrain est vraiment un outil tout à fait remarquable. A Karlsruhe, la réhabilitation d'abattoirs a permis la création d'un technopôle consacré à la culture et aux industries créatives.

C'est un élément important et je pense qu'il correspond à ce que nous nous représentons comme culture partagée. Depuis sa création, le Sillon a toujours, au-delà des convictions et des territoires, privilégié l'uni-

té au service d'une Lorraine compétitive, attractive et solidaire. Dans le cadre de la préparation du plan qui a été signé hier à Matignon, notre contribution unanime, préparée dès le mois de mai, a permis de nourrir le débat porté au niveau de l'État.

Mesdames et Messieurs, nous avons une mission, additionner nos ressources et nos compétences pour faciliter la création de richesses et en permettre l'accès à tous les Lorrains pour améliorer leur qualité de vie, tel est le sens de l'action menée au sein de notre démarche métropolitaine, imaginer de nouveaux

« Nous avons une mission, additionner nos ressources et nos compétences pour faciliter la création de richesses et en permettre l'accès à tous les Lorrains pour améliorer leur qualité de vie. »

modes de coopération, contribuer à la construction d'une future Lorraine reconnue et respectée dans un monde interconnecté aux frontières de plus en plus virtuelles. Grâce à cette pensée simple du rôle de l'action publique et de ses compétences, le pôle métropolitain fait preuve de maturité et de responsabilités. En replaçant les enjeux à leur juste place, en repositionnant clairement les défis auxquels la Lorraine est confrontée dans un environnement transfrontalier et européen, le Sillon ne prétend pas s'illusionner d'un pouvoir

économique mais n'ambitionne que modestement de mettre en mouvement des idées et des projets. Refusant toute vanité déplacée, il privilégie l'échange à l'incantation et la concertation à l'administration. Trop longtemps confrontée à une solidarité subie, la Lorraine ne doit pas sombrer dans une solidarité contrainte, une sorte de solidarité payante. La richesse ne se crée pas par l'action publique, elle est le fruit de l'audace notamment des acteurs économiques. Il s'agit par contre de disposer d'un environnement

susceptible de libérer les énergies, de créer l'enthousiasme, d'un environnement propice aux initiatives, aux échanges, aux confrontations d'idées, d'un environnement connecté sur le monde facilitant l'accès aux ressources. Le projet de réseau de technopôles poursuit cette ambition. Penser globalement nos ressources pour mieux les transformer localement en qualité de vie, retrouver une complicité entre l'entreprise, l'Université et le territoire est l'essence même de ce projet qui nous rassemble. Elle est le cœur de ce technopôle de demain, connecté, en réseau, en phase avec les modes de vie de nos concitoyens. Ce technopôle ne se limite plus à une synergie banale, transversale, entre acteurs. Il construit sa réussite sur une dynamique collective, riche de nos différences.

C'est d'ailleurs également tout le débat sur la ville numérique, sur les quartiers numériques, sur lesquels nous travaillons entre nos deux agglomérations avec Metz Métropole, en déposant un projet dans ce sens au sein du technopôle Renaissance. C'est ce que nous essayons de faire au quotidien entre les collectivités locales, la Chambre de Commerce, l'Université de Lorraine pour imaginer une nouvelle manière de construire l'avenir, avec enthousiasme et complicité.

Cet avenir, Mesdames et Messieurs, vous en êtes des acteurs journallement. Nous avons l'obligation de vous faciliter ce combat de la richesse équitable et de la qualité de vie en privilégiant les flux et en valorisant économiquement chaque étape de la chaîne de création, de valeur, de l'idée ou du produit. Pour cela, il faut rassurer pour entreprendre, il faut déculpabiliser pour innover et il faut considérer pour libérer l'envie de faire.

A la fin des années 1970, avec Sophia Antipolis et Grenoble, Brabois répondait à une vision centralisatrice d'un technopôle régional unique, à la gouvernance centralisée et déterministe. Aujourd'hui, nous privilégions un réseau régional de technopôles permettant à l'initiative locale de s'exprimer dans une démarche collective, forte et solidaire, capable d'affronter une mondialisation de plus en plus rapide et aux règles complexes. Nous avons besoin, Monsieur le Président de la Région, grâce à une présence forte d'établissements de recherche, grâce à un tissu industriel à forte valeur ajoutée, de capacités de financement (capital-risque par exemple), de l'intelligence économique en réseau, des infrastructures de transport et de communications modernes, d'aménagements adaptés, d'une qualité de vie reconnue, d'une animation et une communication ciblée. Nous pourrions ainsi prendre en main notre avenir et arrêter cette spirale récurrente d'une simple et éternelle quête de solidarité. Contrairement aux 1ers technopôles, vous pouvez participer à un développement territorial par la simple fertilisation croisée puis par des spécialisations thématiques ou de filières. Il importe aujourd'hui de résonner en flux et en interface et non plus en juxtaposition de

compétences, interfaces dynamiques entre richesses et qualité de vie, entre acteurs économiques et créateurs de savoir, entre lieux de vie et des lieux de ressources.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, pour introduire ce débat et redire le plaisir de vous accueillir, grâce à l'émergence de nouvelles fonctions permettant de faciliter la création de richesses dans l'économie, la santé, le savoir et la culture, par les acteurs du développement du territoire, entreprises, universités, secteur hospitalier, institutions culturelles, il y a un renforcement de leur accessibilité et un accès à de nouvelles ressources. La mise en réseau des sites technopolitains en Lorraine s'inscrit pleinement dans cette logique. Sa capacité à interagir avec son maillage territorial permettant une forme de solidarité adaptée à l'ensemble des territoires lorrains, sa capacité à mobiliser des ressources rares, son interconnexion au sein de réseaux internationaux, son offre de fonctions homogènes et cohérentes, constituent les fondamentaux de cette démarche.

Il faut que nous soyons au rendez-vous de cette modernité. Le monde évolue et change très vite. Ce qui compte aujourd'hui, ce ne sont pas les frontières administratives des uns et des autres, ce qui compte, c'est le projet, peu importe sur quel territoire, du moment qu'il correspond à l'intérêt général, du moment que nous savons travailler ensemble pour le projet, comme nous le faisons ici en liaison quotidienne avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et son Président François PELISSIER, avec l'Université de Lorraine et avec l'ensemble des territoires pour utiliser l'intelligence des territoires.

Nous devons être capables, sur des territoires pertinents, de sortir de ce que j'ai appelé tout à l'heure une économie administrée. Nous voyons bien que le vrai modèle aujourd'hui pour porter des projets est plus dans l'Europe et dans les critères de mise en œuvre des projets européens que dans notre administration classique. Nous ne pouvons pas attendre. Nous ne sommes pas là non plus pour tout régenter. Le Maire dans une grande ville, dans une Communauté Urbaine, est un ensemble, c'est quelqu'un qui sait mettre en présence, en relation, des femmes et des hommes, des talents. A partir de ce moment là, nous pouvons jouer sur les espaces où se créent aujourd'hui la richesse, pas chez les uns à côté de chez les autres, ce temps est révolu. La richesse se crée sur les espaces interstitiels, sur les lieux de recouvrement où peuvent émerger les pratiques nouvelles, des envies nouvelles de faire. Or, le problème est aujourd'hui l'urgence, il n'est pas possible d'attendre les nouveaux textes, il faut se mettre au travail. C'est un problème de bonne volonté collective, c'est un problème aussi de comportement individuel, de capacité à travailler avec les autres.

L'évolution liée à la réforme des Chambres de Commerce et la notion d'un plan régional pour ces Chambres de Commerce est le bon niveau pour agir. Lorsque l'on voit notre capacité au niveau du pôle métropolitain, modestement, de faire le travail en temps utile, y compris pour la préparation des documents qui ont été pour une part repris hier dans ce contrat,

et bien, c'est cette confiance, cette vision, qui doit nous guider, au-delà des échéances à venir. Les gens ne nous géreront pas. Aujourd'hui ceux qui gagnent, ce sont ceux qui sont garants de l'avenir, d'une méthode et d'une vision, ceux qui transcendent toutes les habitudes. »»



Patrick WEITEN

Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain

« Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Président du Conseil Régional, Messieurs les Présidents des Conseils Généraux, Mesdames et Messieurs les Élus territoriaux et municipaux, Messieurs les Présidents de Conseil de Développement, Mesdames et Messieurs les représentants du monde consulaire, universitaire, industriel, économique, et de la Presse, Mesdames et Messieurs les représentants des différentes Administrations de l'État et des Collectivités territoriales, Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour cette conférence métropolitaine de rentrée dédiée à l'un des quatre axes fédérateurs du Pôle Métropolitain, l'économie.

Merci à notre collègue André ROSSINOT - Maire de Nancy et Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy de nous accueillir dans sa ville et dans ce quartier qu'il a su transformer par une politique urbaine volontariste et ambitieuse.

Il y a maintenant 15 ans, nous avons eu la chance d'accueillir en Lorraine et plus particulièrement en Moselle à Hambach l'usine SMART. Plus important employeur industriel de Moselle Est avec 1 500 salariés, ce groupe a offert, grâce à son implantation, une véritable opportunité de reconversion à des centaines

de personnes ayant perdu leur emploi au terme de l'exploitation des mines de charbon.

Pourquoi ici ? Quelles ont été les motivations profondes des investisseurs pour choisir ce territoire ? Ces questions là, nous devons nous les poser sans cesse face au monde économique qui nous entoure et face à nos interlocuteurs chefs d'entreprises.

Comment créer les conditions d'accueil des investissements internationalement mobiles ? Comment défendre et renforcer notre attractivité ? Comment promouvoir nos compétences territoriales et conserver nos industries et nos emplois ?

« La concurrence est désormais plus forte entre tous les territoires et c'est à nous, collectivités, acteurs publics, de créer et de valoriser les facteurs d'attractivité de nos villes, de nos départements et de notre région. »»

La concurrence est désormais plus forte entre tous les territoires et c'est à nous, collectivités, acteurs publics, de créer et de valoriser les facteurs d'attractivité de nos villes, de nos départements et de notre région.

Lorsque les dirigeants de Terra-Lorraine sont venus me voir pour la première fois en 2011, pour me présenter leur projet, j'ai pu leur proposer 130 hectares de foncier immédiatement disponibles répondant ainsi à leur besoin.

La collectivité, en l'occurrence le Conseil Général de la Moselle, avait su anticiper, en créant 10 ans auparavant les conditions de succès et un environnement favorable à l'investissement et au développement d'activités, grâce à la mégazone d'Illange. Ce sont nos politiques d'aménagement du territoire,

qui produisent des effets sur l'activité économique et favorisent l'attractivité d'un territoire, par des interventions sur le foncier, les infrastructures de transport, la formation, la recherche ou le cadre de vie.

Comme nous l'avons rappelé lors du débat d'orientation budgétaire du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, nous devons mobiliser collectivement nos moyens pour :

- Faciliter la création de nouvelles valeurs ajoutées économiques,
- Favoriser l'accessibilité et la mobilité,
- Mobiliser des compétences d'ingénierie de projets adaptées aux enjeux économiques.

Il s'agit de faire du Sillon Lorrain, un territoire technopolitain créatif qui :

- Aura la capacité d'attirer et mettre en réseau les talents,
- Saura se projeter sur de nouveaux marchés pour capter de la valeur ajoutée,

- Accueillera des fonctions de promotion et de développement de l'esprit d'entreprendre,
- Tout en permettant une connexion aux pôles de compétences et de ressources internationaux.

Nous devons additionner au mieux les moyens de l'ensemble des acteurs du développement économique, collectivités territoriales, chambres consulaires, agences d'urbanisme, SEM d'aménagement, pour adopter une politique active commune visant à renouveler l'image de la Lorraine autour des thématiques identitaires à fort potentiel dans le domaine des matériaux stratégiques, de la santé, de l'économie de l'innovation, et de l'économie culturelle, touristique et événementielle.

Je nous souhaite une conférence riche en débats qui permettent d'apporter au Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain des éléments de réflexion débouchant sur des projets concrets et porteurs d'emplois.

Je vous remercie pour votre écoute. >>



CADRAGE ET ENJEUX



Pascal TATON

Directeur général de l'Aduan,
Agence de développement et d'urbanisme
de l'aire urbaine nancéienne

Quelles caractéristiques de l'économie du Sillon Lorrain par rapport à l'économie nationale et régionale ?

Quel rôle pour le territoire dans une économie mondialisée et en réseau ?

Groupe mondial
Multinationale



Avec la mondialisation et le développement de l'économie en réseau, est-ce que les territoires ont toujours un quelconque rôle à jouer dans le domaine économique ? Dans cette économie globalisée, le pays a connu une vague sans précédent de fermetures d'entreprises et de délocalisations. Toutefois, toutes les entreprises ne sont pas impactées de la même manière par cette mondialisation. A côté des grands groupes mondiaux et des grandes multinationales,

Entreprise locale
à rayonnement international

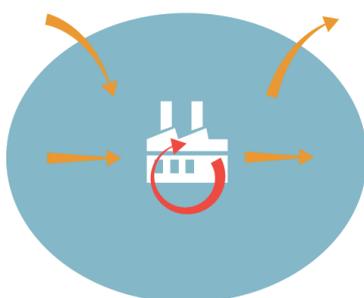


un certain nombre d'entreprises de nos territoires, entreprises avec un ancrage territorial très fort, sont également présentes sur des marchés internationaux et sont elles-aussi confrontées chaque jour aux contraintes de la mondialisation. Il existe donc bien une relation extrêmement forte entre les entreprises et les territoires, quel que soit le domaine dans lequel elles interviennent.

Trois types d'économie

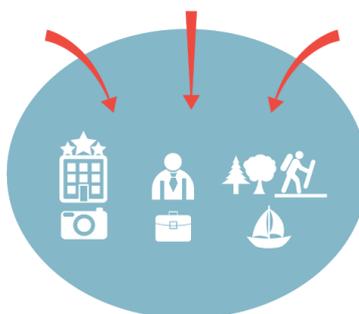
Économie productive (non présenteielle)

Industries manufacturières
Services aux entreprises
extérieures au territoire



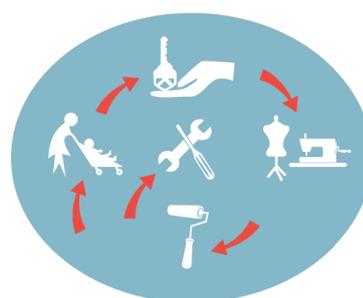
Économie touristique (présentielle)

Tourisme d'affaires
Tourisme culturel
Loisirs
...



Économie de proximité (présentielle)

Commerce
Artisanat
Services au ménages



Quand on parle du tissu économique local, plusieurs distinctions doivent être faites :

- l'économie productive ou non présenteielle. Une entreprise est avant tout implantée sur un territoire. Elle fait appel, entre autres, à des ressources issues du territoire. A travers sa production effectuée localement, elle est créatrice de richesse. Cette richesse résulte d'un travail, d'une plus-value, d'une valeur ajoutée, qui bénéficient au territoire. L'activité de ces entreprises est directement impactée par les conséquences de la mondialisation.
- l'économie touristique, qualifiée par l'Insee de présenteielle, économie dont l'activité dépend directement du territoire. Cette économie s'appuie notam-

ment sur les grands équipements touristiques et culturels. Les retombées de cette économie sont liées à l'attractivité et au rayonnement des territoires.

- l'économie de proximité, autrement dit l'économie présenteielle. Elle est liée aux revenus dépensés sur le territoire dans l'économie locale : commerces, services divers, artisanat, équipements. Cette activité permet de maintenir, voire d'attirer sur le territoire, une population résidente.

Ces 3 types d'économies ne sont pas impactés de la même manière par la mondialisation et n'ont pas par conséquent la même relation au territoire.

Évolution des ressources



Ressources naturelles



Technologie



Réseaux



L'économie productive présente un enjeu fort pour les territoires, c'est elle qui crée de la richesse.

Quels sont les facteurs qui vont commander l'implantation des entreprises sur un territoire ? Les raisons peuvent être très diverses. Elles peuvent relever du domaine de l'affectif (l'entrepreneur est issu du territoire et souhaite s'y investir), de l'héritage historique, du pragmatisme lié à la proximité des marchés ciblés.

Avec le temps, les raisons des implantations évoluent.

Lors de la première révolution industrielle, les ressources naturelles étaient capitales et justifiaient la localisation des sites de production. Puis, la technologie des processus de fabrication a pris une importance essentielle, la maîtrise des ingénieurs, capables de concevoir ces technologies, la qualification des personnes, à même de les mettre en œuvre.

Aujourd'hui, ce qui devient déterminant, ce sont les réseaux qui permettent d'accéder à la connaissance, aux savoirs, à la maîtrise des technologies.

L'aspect financier est également important. Financement, aides à l'implantation, coûts de production, sont des paramètres majeurs pour la compétitivité des entreprises.

Enfin, les déplacements, l'accès aux grandes infrastructures, à la multimodalité, sont déterminants, de même que l'accès aux infrastructures numériques.

Les entreprises, même si elles appartiennent à des grands groupes, tissent autour d'elles tout un système productif, composé des fournisseurs, des sous-traitants, d'entreprises de services externalisés. Aujourd'hui, plus aucune entreprise ne maîtrise dans sa globalité un cycle de production. Elle a des partenaires. Même en matière de recherche, les grands groupes qui possèdent leur propre centre de recherche, sont amenés à nouer des partenariats avec la recherche publique.

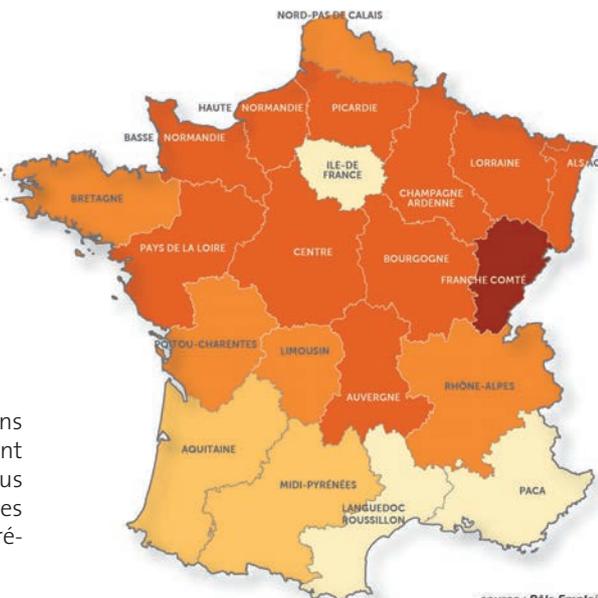
Aujourd'hui, de quelle proximité parle-t-on ?

Proximité physique pouvant aller jusqu'à l'intégration ? Proximité relationnelle avec un fonctionnement en réseau ?

La nature des relations évolue et est diverse. Le système productif constitué autour de l'entreprise est territorialisé. L'ancrage des activités économiques entraîne un nécessaire dialogue entre les entreprises et le territoire.

Les facteurs de localisation de l'industrie

Poids de l'industrie manufacturière dans l'emploi salarié régional en 2010

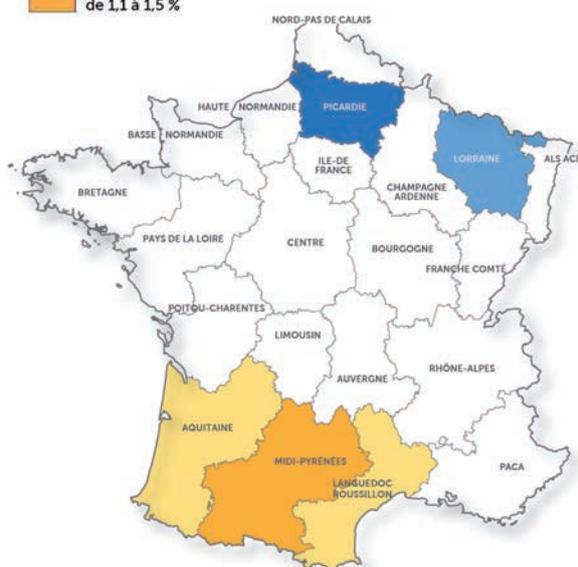
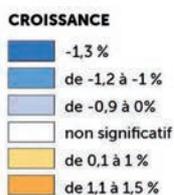


source : Pôle Emploi

aduan // 09 2013

L'étude du poids de l'industrie manufacturière dans l'emploi salarié régional en 2010 montre que ce sont les régions les plus industrialisées qui ont été les plus affectées par la désindustrialisation. Cependant, ces régions restent les plus industrialisées en France, régions où le tissu industriel est le plus dense.

Gain et perte d'attractivité des régions pour l'emploi industriel (en points de croissance annuelle de l'emploi industriel de 2007 à 2010)



source : Etude Aduan

aduan // 09 2013

Les secteurs d'activités soumis à la compétition internationale souffrent tout particulièrement. Avec la sidérurgie, la Lorraine a payé un lourd tribut. Les régions n'ont pas les mêmes structures industrielles. Le travail statistique permet justement d'effacer ce biais et de pouvoir ainsi mener des comparaisons afin de voir où se font les gains et pertes d'attractivité industrielle. Pour La Picardie et la Lorraine, la désindustrialisation est liée à une perte de certains secteurs d'activités mais pas seulement, il y a aussi une perte de substance sur d'autres industries. En effet, chaque secteur d'activité tisse des liens avec d'autres activités. Quand celui-ci rencontre des difficultés, il fragilise automatiquement les autres secteurs.

C'est la traduction du fort ancrage territorial d'une activité. La relation du territoire avec une entreprise est le résultat d'un long travail, d'une histoire de long terme.

Au sud, les régions connaissent plutôt un gain d'attractivité. Ce sont des régions qui ont un faible tissu industriel mais dans des secteurs plus porteurs.

La densité du tissu industriel existant n'est plus le seul facteur d'implantation des industries. L'attractivité relève aussi d'autres facteurs comme la présence de l'Université, de la Recherche, mais aussi de manière plus générale, de la qualité de vie, de la qualité des services proposés. L'entreprise doit être appréhendée comme un système productif. C'est un système complexe où tous les éléments doivent être pris en considération. Une entreprise, c'est aussi une communauté humaine, qu'elle ait 10 ou 300 salariés, ce sont des personnes qui vont vivre sur les territoires et qui vont vouloir bénéficier de nombreux services et de très bonnes conditions de vie, pour eux et leur famille.

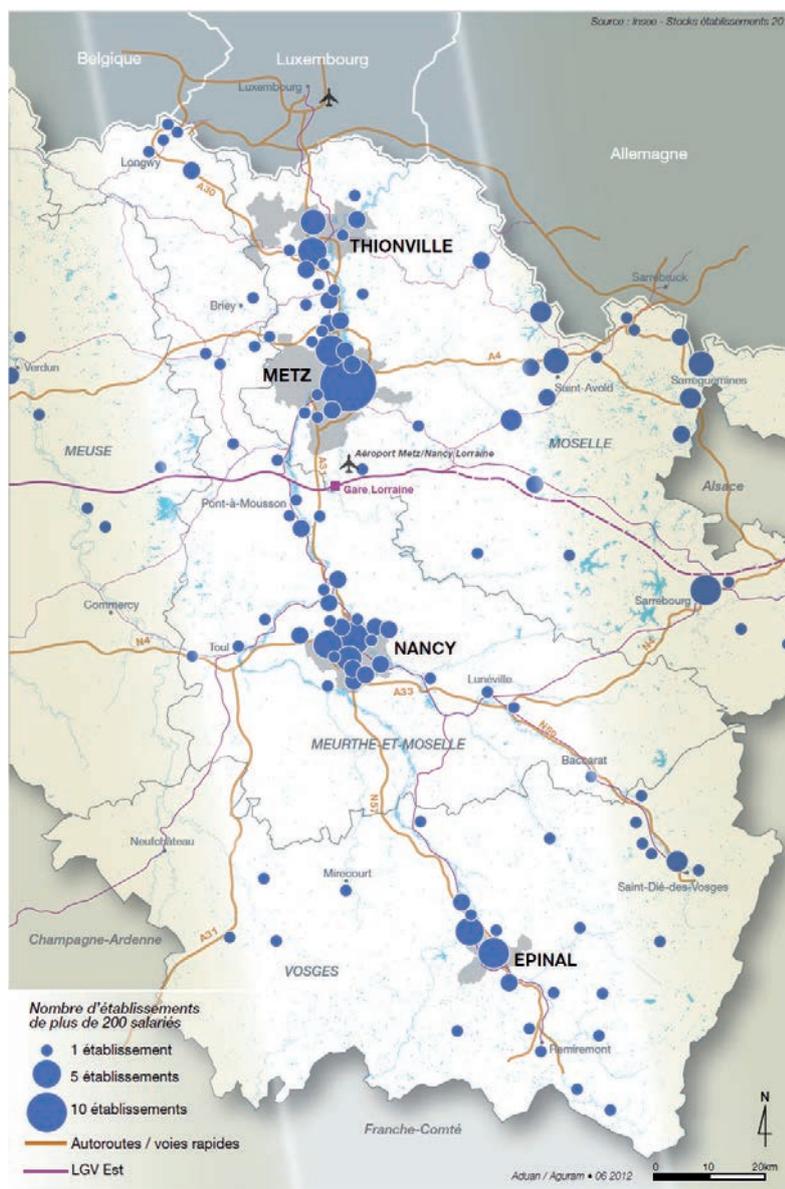
Le poids du Sillon Lorrain dans l'économie lorraine

Les 4 aires urbaines comportent la majorité des entreprises de plus de 200 salariés. Les grandes entreprises s'y sont installées soit historiquement, soit parce qu'elles ont souhaité s'installer dans les aires urbaines du Sillon Lorrain, en raison du potentiel du développement qu'offrent les villes de cette taille.

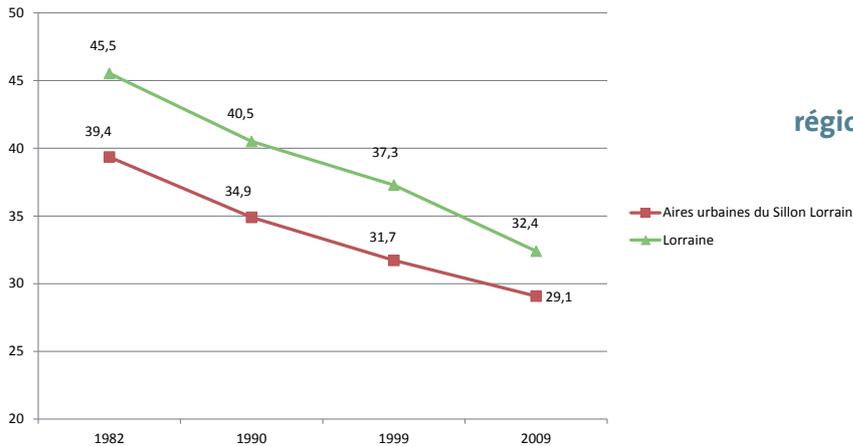
En ce qui concerne la localisation des emplois, on voit que leur présence sur le Sillon Lorrain est passée de 50 % en 1999 à 51,4 % en 2009. Lentement, la métropolisation s'opère, notamment par la concentration des emplois.

59 % des entreprises de plus de 200 salariés sont situées dans le Sillon Lorrain

51,4 % des emplois lorrains au lieu de travail en 2009, contre 50 % en 1999



Evolution de la part de l'emploi non présentiel 1982-2009 (%) (source : Insee recensement)



46,1 % des emplois de l'économie productive régionale (42,5 % en 1999).

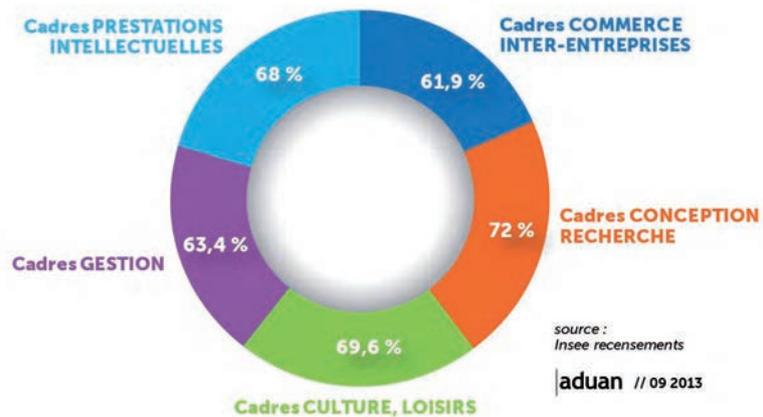
L'évolution de la part de l'emploi de l'économie productive, appelée aussi économie non présentielle, est en baisse sur la période 1982-2009.

En 2009, le Sillon Lorrain comprend 46,1 % des emplois de l'économie productive régionale, alors qu'en

1999, ce poids n'était que de 42,5 %. Le processus de métropolisation se traduit par une forte tertiarisation de l'économie, qui accompagne le développement de l'économie productive. L'implantation de ces activités tertiaires privilégie le voisinage avec les établissements de recherche et les établissements universitaires.

66 % des emplois de cadres dans les fonctions Conception-Recherche, Culture-Loisirs, Prestations intellectuelles en 2009 (65,7 % en 1999)

Part du Sillon Lorrain dans les emplois des 5 fonctions stratégiques en région



Les cadres, dans les fonctions de conception-recherche, culture, loisirs, prestations intellectuelles, sont essentiels, pour la stratégie et le développement des entreprises, ainsi que pour l'essor de la création et de l'innovation.

En fonction de leur nature, la part des cadres des fonctions métropolitaines du Sillon Lorrain au niveau régional oscille entre 62 % et 72 %.

Des pôles de compétitivité fortement spécialisés

Les pôles de compétitivité sont une autre forme de collaboration avec les entreprises. C'est un réseau dont le périmètre est variable, périmètre régional, voire sur deux régions, et qui dessine une autre forme de territoire.

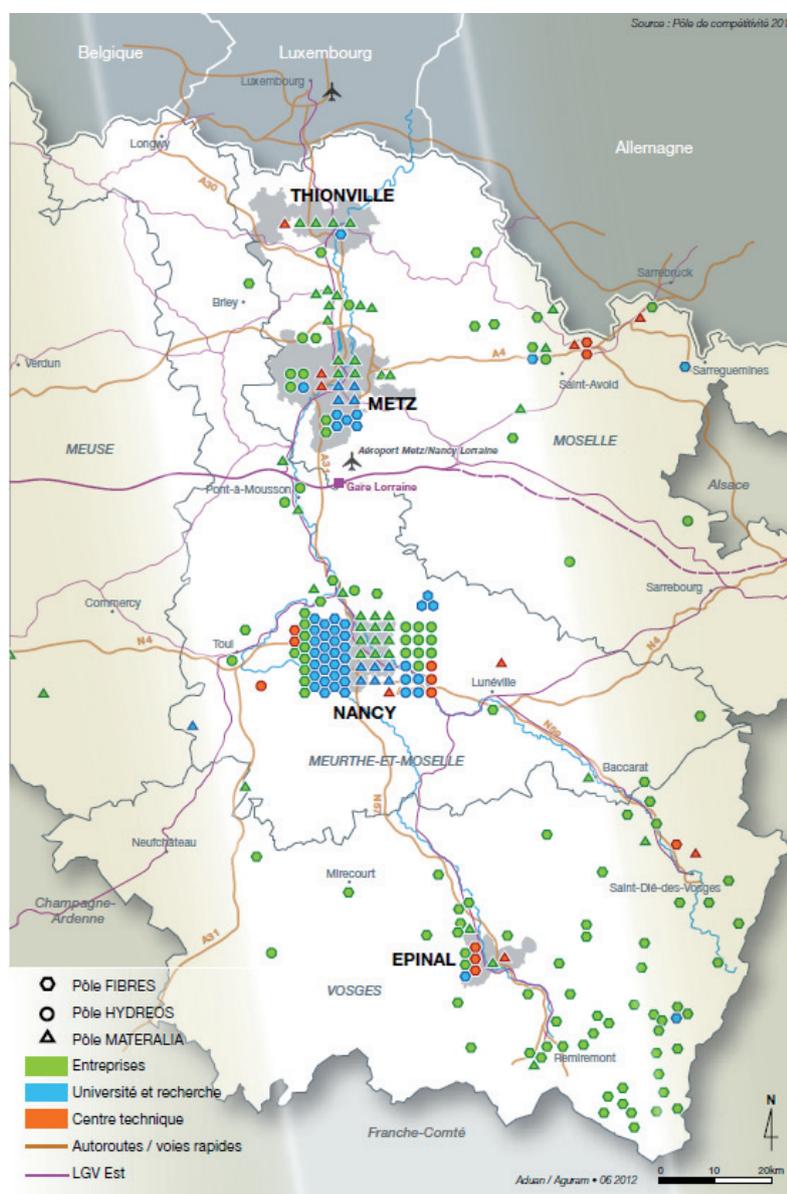
La France comporte 71 pôles de compétitivité. Plusieurs sont spécialisés dans le domaine des matériaux. Le pôle Matériaux peut notamment s'appuyer sur les laboratoires de recherche du territoire spécialisés dans le domaine, l'institut Jean LAMOUR, l'IRT M2P et bientôt le CEA Tech.

Le pôle Fibres présente quant à lui l'intérêt d'être un pôle de compétitivité assez original, voire quasiment unique en France. Son implantation est liée aux ressources naturelles (sur le Massif des Vosges). De ce fait, il est moins concentré dans les aires urbaines.

Les pôles de compétitivité, à travers leur mode de fonctionnement en réseau, permettent de développer des coopérations au sein de l'espace régional.

MATÉRIAUX
premier pôle de compétitivité français dans le domaine de la fonderie de fonte, avec plus de 4 000 salariés dans ce domaine (soit 32 % des salariés des établissements membres du pôle).

FIBRES
Un pôle de compétitivité spécialisé dans le domaine des éco-matériaux pour le bâtiment et les transports. Plus de 15 500 emplois salariés dédiés à ces activités.

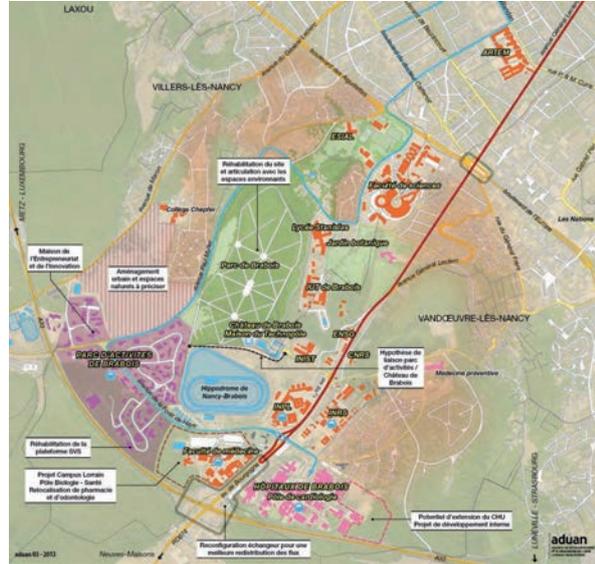


Les espaces technopolitains du Sillon Lorrain

Technopôle Nancy-Brabois (1978) :

l'un des 3 premiers créés en France, spécialisé dans le domaine de la santé.

- 300 établissements, dont plus de 200 entreprises
- 15 000 emplois
- un site de 500 hectares
- 15 500 étudiants et 2 000 enseignants-chercheurs



La notion de technopôle a évoluée.

Le technopôle de Nancy-Brabois a été un des 3 premiers en France. A l'époque, un technopôle devait permettre, sur un espace donné, une proximité physique entre les établissements universitaires, les laboratoires et les entreprises novatrices.

Aujourd'hui, à Nancy, le technopôle de Brabois est en train d'évoluer. Le technopôle est désormais constitué de plusieurs sites, Brabois, Renaissance et Manufacture, avec une spécialisation pour chacun des sites.

Metz Technopôle (1983) :

spécialisé dans le domaine des logiciels et de la communication.

- 200 entreprises et laboratoires de recherche
- 4 000 salariés
- 180 hectares
- 4 500 étudiants



Le technopôle de Metz fait également parti des premiers technopôles, également labellisé par le réseau RETIS.

Au-delà du label « technopôle », il existe d'autres sites au sein du Sillon Lorrain qui répondent à ces caractéristiques permettant de regrouper en un même lieu,

formation, recherche, structures d'aides aux entreprises et accueil d'entreprises. C'est le cas des espaces technopolitains de Thionville-Yutz et d'Épinal.

Parc technologique Thionville-Yutz , Espace Cormontaigne :

pôle dédié à la formation et à la recherche (IUT, centres de formation).

- 13 établissements
- 450 emplois
- 23 hectares
- 450 étudiants



Source : CAPFT 4vents

Parc technologique Épinal-Golbey :

deux atouts pour créer un « éco-système » territorial : l'image et le secteur du bois et de l'éco-construction.

Le Campus Fibres, créé en 2005 :

- 3,5 hectares
- 400 étudiants
- 3 centres de recherche



Le technopôle répond à une logique issue des années 70, concept qui au vu de l'évolution des pratiques, nécessite d'être revisité. La notion de réseau est aujourd'hui devenue essentielle.

3 types de proximité se côtoient :

- Le technopôle permet de maintenir cette proximité physique en s'appuyant sur la notion de fertilisation croisée.

- A une autre échelle, le Pôle Métropolitain permet d'avoir une proximité métropolitaine, une connaissance du territoire et des relations entre acteurs qui facilitent les discussions et la conduite de projets communs ou complémentaires.

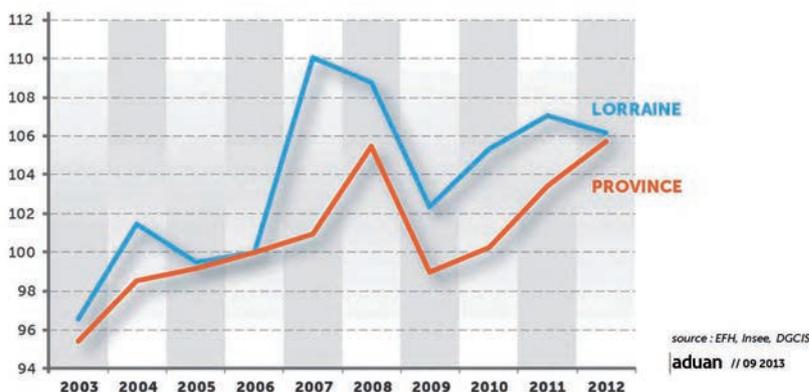
- La proximité virtuelle, celle des réseaux, permet quant à elle de s'adresser et de travailler avec des personnes à l'autre bout du monde.

Ces approches sont complémentaires. Ce sont ces conditions qui sont recherchées par les entreprises aujourd'hui.

Attractivité des équipements touristiques

Indice des nuitées de tourisme et d'affaires
Dans les aires urbaines

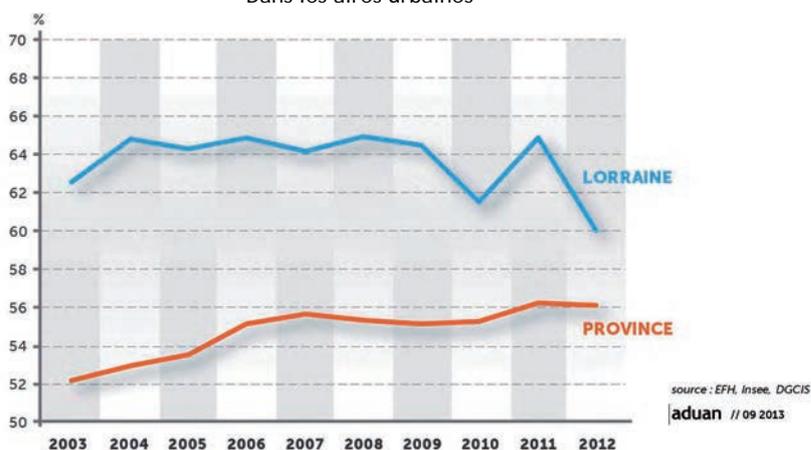
(indice = 100 en 2006 avant l'arrivée du TGV)



L'économie touristique présente un réel potentiel. Elle permet d'assurer le rayonnement du territoire. En 2007, la mise en service du TGV-Est dope les nuitées des aires urbaines lorraines. L'accompagnement des collectivités, au travers d'actions de promotion

du territoire et d'évènements spécifiques, a permis de valoriser les équipements existants et de développer l'attractivité du territoire. Cet effet s'est estompé avec le temps d'où la nécessité de poursuivre des actions de promotion.

Part des nuitées d'affaires
Dans les aires urbaines

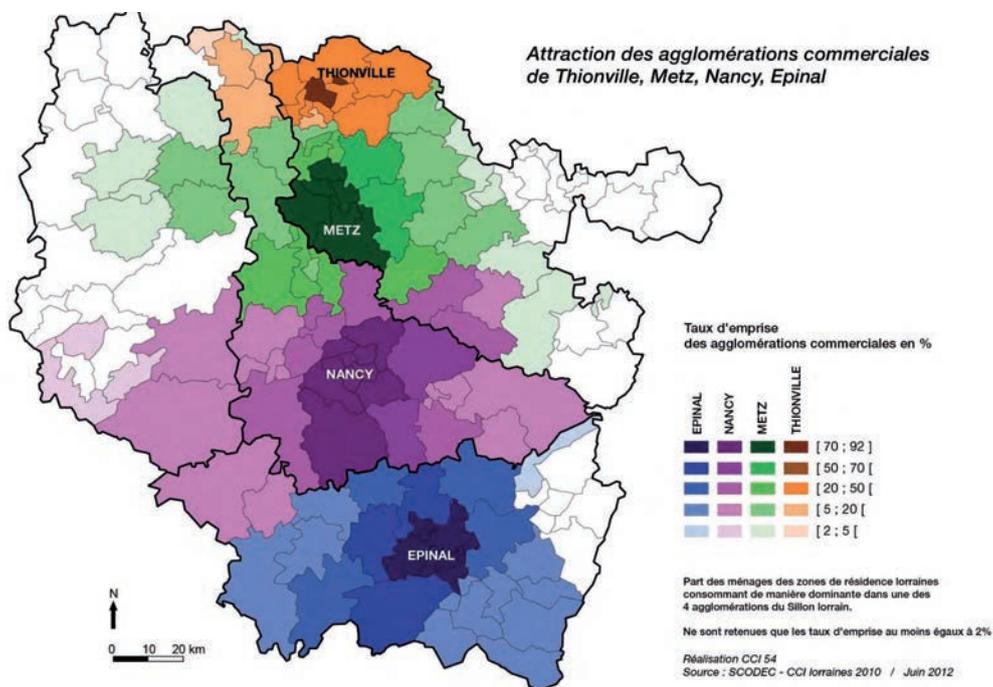


Le tourisme d'affaire présente un réel potentiel de développement.

La courbe montre que la part des nuitées d'affaires dans les aires urbaines de la Lorraine connaît une chute depuis 2011. Les équipements vieillissants à

Metz et Nancy n'offrent plus le même attrait. L'arrivée de nouveaux équipements comme le centre des congrès de Nancy en 2014, puis le futur centre des congrès de Metz, va permettre de doper l'offre locale et de capter de nouveaux marchés.

Le commerce dans le Sillon Lorrain



L'étude des zones de chalandises des 4 agglomérations du Sillon Lorrain montre qu'il y a très peu d'évasion commerciale. Il ne s'agit pas ici de chercher à rompre les périmètres d'influence existants. Quand l'offre est bien établie, finalement, il y a assez peu d'évasion commerciale. Cette dernière se limite

à quelques secteurs spécifiques ou à des enseignes spécifiques comme Ikea par exemple. Aujourd'hui, l'enjeu est d'avoir sur ces 4 agglomérations une offre commerciale satisfaisante afin que les habitants disposent de l'offre commerciale qui correspond à leurs attentes.

L'attractivité commerciale du Luxembourg

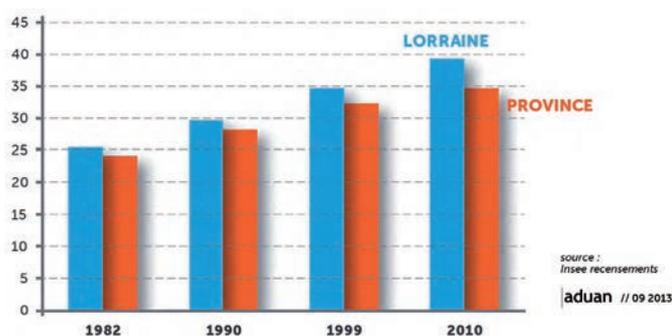
- 2006 : programme « Luxembourg, pôle de commerce de la Grande Région » (POC), afin de renforcer l'attractivité commerciale du Grand-duché :
 - nouvelle stratégie commerciale
 - stratégie marketing (création de la marque « Shopping in Luxembourg - Good Idea »)
- Diminution de la fuite du pouvoir d'achat des résidents vers l'étranger : sur trois ans, plus de 100 millions d'euros de chiffres d'affaires « rapatriés » au profit du commerce luxembourgeois.
- Fidélisation des clients non-résidents :
 - presque la moitié des consommateurs habitant à moins de 30km des frontières vient au moins une fois par mois faire ses courses au Grand-Duché (au total, 720 000)
 - soit une augmentation de 40% entre 2007 et 2012
 - seuls 6% de clients non-résidents achètent exclusivement des produits vendus dans les stations-services (importance des soldes et promotions)

Le Grand Duché du Luxembourg souhaite renforcer son attractivité commerciale. Il distribue d'importants salaires aux travailleurs frontaliers, qui pour une bonne part, sont dépensés sur le territoire lorrain.

Afin que ces revenus puissent bénéficier à son pays, le Luxembourg cherche à inverser la tendance par la mise en œuvre d'une stratégie en faveur de la fidélisation des clients non-résidents.

Le poids des emplois publics

Nombre d'agents publics pour 1 000 habitants (sauf enseignants et personnel de santé)



Les emplois publics présentent un intérêt majeur pour l'économie locale. Outre les emplois créés, ils permettent d'amortir les conséquences des crises économiques sur le territoire.

La Lorraine est plutôt bien dotée par rapport à la moyenne des aires urbaines de même taille.

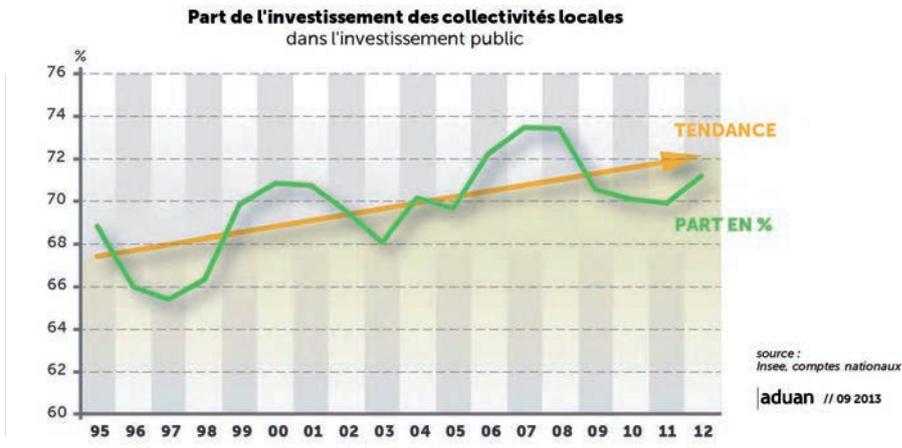
Dans ces emplois publics, sont comptabilisés les agents publics de l'État et des collectivités. Ne sont pas pris en compte, le personnel enseignant et le personnel de santé, pour lesquels il est difficile d'avoir des statistiques. Les autres personnels techniques

sont inclus. En 2010, la Lorraine possède un avantage de 4,5 points. La prise en compte de la réduction des effectifs militaires de ces dernières années fait perdre 3 points.

La Lorraine, qui souffre déjà des effets de la désindustrialisation, ne doit pas également être soumise à la perte d'emplois publics, sous peine d'un réel recul de l'attractivité de la région.

C'est un enjeu très important pour toutes les fonctions du territoire.

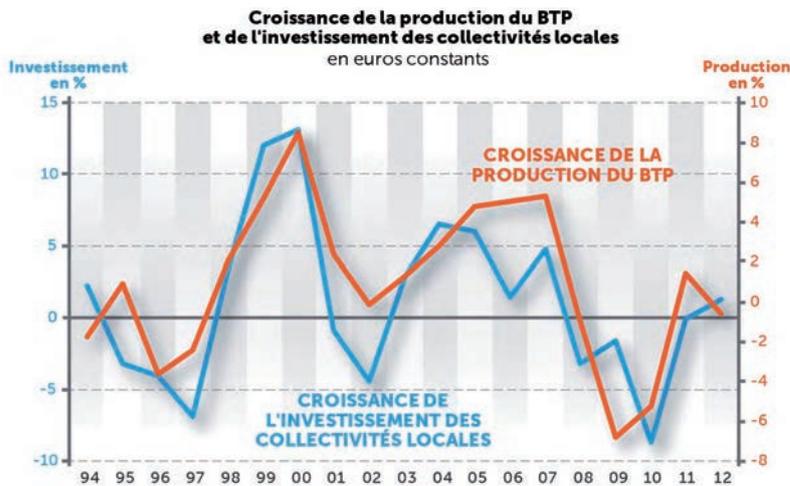
L'investissement des collectivités locales



La tendance de la part de l'investissement des collectivités locales dans l'investissement public global augmente sur la période 1995-2012. Elle va de 67 % en 1995 à 72 % en 2012. Les collectivités locales repré-

sentent une grande part de l'investissement public. Leur capacité à investir sur le territoire pour les infrastructures, les équipements, ainsi que leurs aides au tissu économique est essentielle.

La production du BTP



Suivant les années, la croissance de la production du BTP fluctue fortement.

La capacité d'investissement des collectivités locales commande quasiment directement les évolutions du secteur du BTP, secteur très pourvoyeur d'emplois.



Thierry JEAN

Président de la Commission économie
du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain

Présentation des réflexions menées par la Commission économie du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain

« Bertrand MERTZ n'a pas pu être des nôtres, c'est lui qui devait présenter la contribution du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain au Pacte Lorrain. Je vais tenter d'y pallier et j'en profiterai pour vous présenter les propositions de la Commission économie du Pôle Métropolitain à la Conférence Métropolitaine.

Je crois tout d'abord qu'il est essentiel de mieux connaître le contexte économique dans lequel nous nous situons. Ce qui vient de nous être présenté est extrêmement intéressant. Cela replace la Lorraine et le Sillon Lorrain dans le contexte national. Des conclusions s'imposent.

Il faut avoir conscience de ce contexte qui est peu favorable et dans lequel il nous faut travailler. Le travail qui a été mené autour de Jean-Pierre MASSERET depuis 1 à 2 ans a abouti hier, avec cette signature du Pacte Lorrain.

« Notre travail porte sur les fonctions métropolitaines et leur rayonnement. Il y a des enjeux qui relèvent nécessairement des métropoles. »

de file en matière économique, et des départements, la Moselle étant parmi les quatre départements, celui qui a l'action économique la plus forte. Quelle est la place du Sillon par rapport aux agglomérations qui ont elles-mêmes leur propre stratégie économique ? Comment articuler toutes ces politiques ? Comment se positionnent dans ce dispositif, les acteurs économiques qui ont la légitimité historique, les CCI ? Quel est leur rôle ? Comment tout cela fonctionne ensemble, sans qu'il y ait redondance ou sans qu'il y ait, à termes des choses que personne ne fait parce

La question est très simple, quelle stratégie de développement économique pour le Sillon Lorrain ? Cette question soulève deux difficultés préliminaires. La première difficulté est de savoir quelle est la place d'une stratégie pour le Sillon face aux stratégies qui sont celles de la Région, chef

que tout le monde croit que c'est quelqu'un d'autre qui le fait ?

La deuxième difficulté est liée à la nature même du Sillon. Ce n'est pas un territoire, c'est un réseau. C'est un réseau un peu compliqué parce que les Thionvillois ont un aéroport international qui s'appelle Luxembourg-Findel, les Spinaliens ont un aéroport qui s'appelle Bâle-Mulhouse. Nous n'avons pas complètement les mêmes réflexes. Quelle est la vocation commune ? Pouvons-nous partager ensemble des objectifs communs ?

J'ai tendance à répondre oui, mais je préfère quand même poser ces questions en préambule, parce que cela ne relève nullement de l'évidence.

Quant à la question de l'articulation avec le territoire, notre Commission a proposé au Président de la Conférence Métropolitaine que Jean-Pierre MASSERET vienne nous présenter le contexte stratégique régional, dans lequel se situe notre réflexion. Il nous paraissait important que l'on puisse avoir ce dialogue.

Le Sillon Lorrain s'est donné trois enjeux :

- la compétitivité. Nous devons développer notre compétitivité sous peine de voir notre activité décliner,
- l'attractivité. Si nous ne sommes pas attractifs, nous ne trouverons pas les ressources de la compétitivité nécessaires à la performance économique,
- l'économie présenteielle. La présentation des agences a bien expliqué qu'elle avait deux origines. Elle se nourrit des personnes qui vivent sur le territoire, mais aussi de celles qui viennent sur le territoire. Ces deux volets ne doivent pas être négligés.

Dans l'économie présenteielle, on trouve notamment tout ce qui relève, aujourd'hui, du traitement de la dépendance. C'est une économie pleine et entière qui pèse de plus en plus dans le PIB, économie sur laquelle nous devons travailler.

La contribution prend en compte ces 3 dimensions,

compétitivité, attractivité et économie présentielle et leur déclinaison. Ce n'est qu'une pierre à la formalisation d'un certain nombre d'objectifs.

Notre travail s'appuie sur la notion de fonctions métropolitaines. Nous sommes ici en tant que Sillon et non pas en tant que territoire. Les territoires ont leur propre rôle.

Le Sillon n'est pas une strate supplémentaire. A partir du moment où nous ne rajoutons pas un autre niveau, il est évident que nous devons segmenter notre réflexion.

Notre travail porte sur les fonctions métropolitaines et leur rayonnement. Il y a des enjeux qui relèvent nécessairement des métropoles. Il n'y a pas débat entre les métropoles et les autres territoires, c'est bien segmenté. Par contre, cela ne fonctionne qu'à partir du moment où ces fonctions métropolitaines rayonnent pour irriguer l'ensemble du territoire, ce qui permet de rétablir un certain équilibre. Lors de la réunion de la Commission économie, ce qui a été affirmé de la manière la plus forte, c'est l'impérieuse nécessité de renforcer les passerelles et les flux entre structures, entre territoires.

Parmi ces passerelles, les interfaces entre ceux qui produisent de la connaissance et l'économie productive doivent être améliorées. L'innovation est la priorité qui a été le plus souvent mentionnée dans notre Commission. Le lien entre les dispositifs de recherche fondamentale, les dispositifs technologiques et leur application économique doit être facilité.

Bien évidemment, les technopôles ont un rôle majeur à jouer puisque l'acte fondateur des technopôles est la fertilisation croisée, basée sur la connaissance, la recherche, la formation et la production de richesses. Cette fertilisation là, elle est toujours d'actualité. Les pôles de compétitivité sont une déclinaison de cette logique, sans notion d'espace territorial.

Par contre, ce qui apparaît de manière de plus en plus marquée, c'est la notion de qualité de vie. Lorsque les technopôles ont été créés, la notion de qualité de vie n'était pas une question déterminante. Aujourd'hui, cette dimension apparaît comme essentielle et peut-être à la racine du développement du technopôle. Cette approche est à creuser afin d'identifier les éléments déterminants qui fondent l'attractivité d'un territoire, la culture, la santé...

Je terminerai sur quelques propositions qui ont découlé de ces réflexions :

La 1^{re} proposition consiste à mettre en réseau les technopôles. Nous connaissons bien sûr Brabois, Metz Technopôle, site qui s'est longtemps appelé Technopôle Metz 2000. Il existe également des espaces technopolitains aux objectifs similaires que ceux des technopôles, sur Thionville-Yutz et sur Epinal. Il faut trouver des moyens de mettre ces sites en réseau. Il

faut réfléchir à la gouvernance. Nous sommes passés de la structure administrée à la structure en réseau. Néanmoins, un réseau ne fonctionne que s'il est bien animé. Quand je parle de la gouvernance, ce n'est pas en termes d'autorité mais en termes d'animation, animation qui est à inventer. Par contre, il y a peut-être un certain nombre de projets qu'il est utile de fédérer ou qu'il est utile d'utiliser comme éléments fédérateurs entre les quatre espaces technopolitains identifiés.

L'économie présentielle mérite une réflexion approfondie. Une carte vous a précédemment présenté de manière synthétique l'attractivité des pôles commerciaux des 4 agglomérations.

Le commerce est un sujet qui doit être travaillé comme élément à mettre en réseau. Chacune des agglomérations a sa zone de chalandise. Pour autant,

si on arrive à trouver des outils qui nous amènent à échanger sur le sujet, nous pouvons devenir plus attractifs pour des enseignes pour lesquelles nos villes sont trop petites, mais qui pourraient peut-être trouver un intérêt à s'implanter sur un territoire élargi. Ikea en est l'exemple. Il n'est pas venu dans une réflexion messine, il est venu dans une réflexion beaucoup plus large. Si nous arrivons à avoir une approche commune, à mettre en réseau nos outils informatiques, nos données, nous arriverons à développer notre attractivité.

Le 2^e axe sur lequel nous avons intérêt à travailler et à nous afficher ensemble, comme nous le faisons sur les salons de l'immobilier, est celui du tourisme. Il faut communiquer sur le fait qu'il est possible de passer un week-end à Nancy, à Metz, à Epinal ou à Thionville. Il y a peut-être des choses à faire de manière un peu différente, inventer une autre forme de tourisme. Dans la carte qui nous a été montrée sur l'évolution de la compétitivité, vous avez noté que les régions qui se développent en matière industrielle sont des régions historiquement touristiques. Aujourd'hui, il n'y a plus de distinction dans l'attractivité touristique. C'est fini le temps où on disait on va se reposer dans la moitié sud et on travaille dans la moitié nord. Ce sont, y compris du point de vue industriel, les trois régions les plus méridionales de la France qui se sont le plus développées au cours des vingt dernières années. Il y a une réflexion à mener sur le tourisme. Quand certains opposants s'interrogent sur l'opportunité de construire des palais des congrès, des courbes particulièrement édifiantes montrent que le tourisme d'affaire recule en Lorraine. Il faudra mettre nos palais des congrès en réseau, celui de Nancy aura quelques temps d'avance par rapport à celui que nous faisons à Metz avec l'agglomération et le département. Nous devons travailler ensemble parce qu'il y a là aussi des choses à mettre en œuvre.

« Ce qui apparaît de manière de plus en plus marquée, c'est la notion de qualité de vie. »

« Il faudra mettre nos palais des congrès en réseau. »

Enfin, si nous ne voulons pas être victime de la triple peine, expression employée par l'économiste Laurent DAVEZIES (crise des économies traditionnelles, absence d'innovation et conséquence de la RGPP), il y a aussi dans notre stratégie un lobbying à mener au niveau de la défense des emplois publics. Le graphique a montré le poids que ces emplois représentent pour le territoire.



Ces réflexions n'ont pas forcément à ce jour une traduction concrète et immédiate, mais je crois qu'il y a des pistes intéressantes à étudier et à exploiter dans le réseau que constitue le Sillon Lorrain. »»

Jean-Pierre MASSERET
Président du Conseil Régional de Lorraine

Présentation des orientations stratégiques du Conseil Régional de Lorraine en matière de développement économique

« Je voudrais vous saluer toutes et tous, en votre qualité, grade et responsabilité. Malgré mon retard, j'ai entendu la fin du discours d'André Rossinot, dont je reprendrai mot pour mot la conclusion : il nous a invités à dépasser nos postures individuelles pour nous interroger sur ce que nous avons en commun. Se demander quel est, l'intérêt général des Lorrains, au-delà de nos responsabilités personnelles.

Nous avons tous effectivement, à un moment donné, un acte de responsabilité qui correspond à des obligations. Mais nous avons comme point commun l'intérêt général de la Lorraine. Le Pacte signé hier se veut un élément de réponse. Ce n'est pas La réponse. Ce n'est pas la découverte qui solutionnerait toutes les questions que nous nous posons et que nous aurons à nous poser en Lorraine.

C'est un élément de contribution, issu de nombreuses réflexions. Je me souviens d'une réunion de travail que nous avons eue à la Communauté urbaine du Grand Nancy. Nous avons mis en exergue le différentiel entre le potentiel de croissance dont la Lorraine dispose dans les domaines académiques, technologiques et entrepreneuriaux, et les résultats. Nous avons un potentiel de 100 et nous produisons 80. C'est pourquoi, à travers ce Pacte, nous nous sommes attachés à chercher comment combler ce différentiel. Quels outils, quelles orientations à se donner. Ces orientations, ce sont toutes les personnes présentes aujourd'hui qui les ont imaginées, lors d'une réunion de la Conférence régionale pour la mobilisation économique et la promotion de l'innovation. Les élus des grandes agglomérations étaient présents, tout

comme les représentants des Chambres Consulaires, les représentants des grandes écoles, ainsi que le Préfet et le Président du CESEL. A partir du travail que nous avons fait, nous nous sommes rassemblés. Autour de ce qui nous paraissait être le potentiel à valoriser, dans l'économie du XXI^e siècle. On ne peut créer de la richesse et des emplois que tant qu'il y a des marchés. Il faut disposer de produits et de services qui correspondent aux besoins de la société.

« Nous avons
comme point commun
l'intérêt général
de la Lorraine. »»

Une réalité évidente, la Lorraine dispose des technologies et des procédés dans le champ des matériaux et de l'énergie, nous avons donc retenu les matériaux et l'énergie comme des orientations essentielles pour la reconquête industrielle de la Lorraine, créatrices de valeurs et d'emplois. Cette proposition, nous l'avons faite ensemble. A partir de là, nous avons travaillé.

Nous avons interpellé le gouvernement en identifiant la vallée européenne des matériaux, qui est un élément fédérateur. Le Préfet a été mandaté pour travailler sur cette question. Il a sollicité les agglomérations, les départements, les communes, les professionnels, les territoires. Ils ont produit plus de 600 propositions, dont il a fallu extraire un certain nombre de sujets qui répondaient véritablement aux enjeux stratégiques identifiés. Ce Pacte est dynamique, pour l'entreprise. Il s'agit de centrer le dispositif sur l'économie de production, c'est-à-dire sur l'entreprise, les PME et PMI, les cas échéant les grands groupes, mais d'abord sur

la réalité de l'économie. Le but est de faire monter les projets qui vont correspondre à des marchés de production ou de services. C'est la voie pour effectivement aider les entreprises de Lorraine à trouver leur place et à se développer. Dans le dispositif de la vallée européenne des matériaux et de l'énergie, on trouvera à la fois des investissements concernant l'Université, et un appel à l'intelligence collective. Ce projet, on va le construire avec les différents acteurs du monde de l'entreprise ou académiques. Dans un tel dispositif, il y a à la fois des crédits et un appel à travailler ensemble. Par conséquent, on y trouvera des outils qui devraient être très utiles, comme le CEA Tech, en complément de l'IRT ou de la société d'accélération de transfert de technologie. Des outils qui doivent permettre au tissu de PME/PMI de se développer et de monter en capacité et en gamme pour trouver des positions sur les marchés. Sans marché, il n'y a pas d'économie. Il n'a jamais été question de mettre en place une économie administrée.

Tout d'abord parce que cela n'existe pas dans le monde réel d'aujourd'hui, mais aussi parce que ce Pacte se situe essentiellement dans la production de richesses. La vallée européenne des matériaux est un système technopolitain, qu'il va falloir construire. Chacun devra s'y engager en responsabilité : l'ensemble des acteurs lorrains, les entreprises, les centres techniques, les centres de ressources, l'Université. Il va falloir dénicher tous les projets qui vont s'y inscrire, d'où des relations nécessaires avec les chambres consulaires et les différents outils qui rayonnent sur le terrain.

Le deuxième chapitre repose sur les filières d'excellence et d'avenir. En Lorraine, il s'agit notamment de l'industrie de la santé. Cette filière est principalement centrée à partir du CHU de Nancy, mais elle est aussi dans une relation avec d'autres territoires. Il faut déployer la filière de la « silver economy », ou l'économie liée aux personnes âgées. Il s'agit non seulement d'économie, mais aussi d'accompagnement de la vie quotidienne au bénéfice de nos concitoyens. Cela concerne les projets de recherche dans les domaines de la science, de la technologie, du numérique... Nous avons un pôle de pointe dans l'industrie de la santé en Lorraine, il ne s'agit pas de penser concurrencer les grands groupes, mais il y a de nombreuses niches possibles qui se concrétisent dans toutes les initiatives autour de Brabois. Il faut définir ensuite comment l'on conforte les situations qui sont les nôtres dans la filière automobile, la filière forêt/bois... Tout cela reste à construire pour rendre la Lorraine agricole, agro-alimentaire, compétitive et innovante.

La dernière partie, qui n'est pas personnellement celle que je préfère, ni celle sur laquelle la Région fera porter son maximum d'efforts, répond davantage à un

esprit de contrat de projet, d'investissements attachés au territoire. Il s'agit des domaines de la culture, du tourisme. On peut évoquer le projet du Conseil Général de la Moselle sur la Base aérienne 128. Ce sont des projets qui touchent davantage aux territoires eux-mêmes, car ils sont porteurs de ressources potentielles, mais peut-être moins prégnants par rapport à la responsabilité du Conseil Régional sur les questions de repositionnement et de reconquête industrielle.

La question financière est importante. Ce projet porte sur trois ans et devrait mobiliser 1,5 milliard d'euros, avec un levier de 300 millions d'euros, partagés entre la Région (150) et l'État (150). Mais en plus de cela, il y a les accords que nous avons passés avec la banque européenne d'investissements, la BEI, qui pour la première fois en France va travailler avec la BPI pour apporter des crédits supplémentaires au delà de 100 millions d'euros. Des outils financiers seront développés : un GIE interrégional d'amorçage, un fonds d'investissement important dans les énergies renouvelables. On voit bien qu'à travers ces sommes, c'est une économie, un écosystème qui doit être bâti.

La gouvernance : j'en terminerai par là. Parce que ce n'est pas une opération que le Conseil Régional entend mener seul. C'est ensemble que nous allons la mener. Nous avons déterminé ces objectifs stratégiques et nous allons les faire vivre ensemble, les suivre ensemble. La fameuse Conférence Régionale de mobilisation économique pour l'innovation se réunira tous les deux mois. On fera en sorte qu'il y ait un représentant du Sillon Lorrain, puisqu'il n'y était pas jusqu'alors. Les métropoles universitaires de Metz et de Nancy étaient présentes. D'accord pour que le Sillon soit amarré à la dynamique. Dans la gouvernance, ne pas oublier

« A nous qui avons choisi ces options stratégiques, il nous faut les faire vivre et les concrétiser au bénéfice de l'ensemble de nos territoires, en mobilisant les entreprises. »

la BPI. Son comité régional d'orientation est présidé par le Président du Conseil Régional ; dans sa composition, j'ai fait intégrer les quatre Présidents des Conseils Généraux, parce qu'ils sont représentatifs de réalités économiques, des capacités de développement du territoire et parce qu'ils ont leur mot à dire sur le développement stratégique de notre région. Ce comité d'orientation devra préciser l'application de ce Pacte. Au-delà des ressources, je rappelle qu'il y a les fonds européens. A partir du 1^{er} janvier 2014, la Région gèrera les fonds européen FEDER/FSE. J'ai obtenu pour cette période nouvelle que la région Lorraine ait un peu plus l'an prochain que dans le contrat précédent.

L'objectif est d'utiliser les fonds européens en accompagnement de ces objectifs stratégiques.

Pour en terminer, je dirai que ce Pacte est un document dynamique, qui reprend nos propositions, nos choix collectifs.

Il nous faut les faire vivre et les concrétiser au bénéfice de l'ensemble de nos territoires, en mobilisant les entreprises. Ce ne sont pas les politiques qui vont faire gagner ce Pacte, ce sont les entrepreneurs sur les territoires. Il s'agit pour nous de les aider, de les accompagner dans leurs projets et de leur apporter les aides techniques, technologiques, juridiques et financières nécessaires. Ce sont les enjeux d'aujourd'hui et c'est un rendez-vous important. Je vous remercie d'avoir partagé ce matin ces quelques observations. Je voulais insister sur ce qui nous rassemble, ce qui nous réunit, sur cette capacité d'agir ensemble au service d'une prise de conscience. Il faut sortir les hauts fourneaux de nos têtes. Voici une petite anecdote, que je

cite régulièrement et qui est exemplaire. Je préside le Conseil d'Administration de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense nationale à Paris. Au mois de juillet dernier, je rencontre le chef d'une grande entreprise, qui gère 50 ou 70 000 salariés dans le monde. Celui-ci me dit qu'il aimerait parfois s'installer en dehors de Paris, à moins de deux heures par TGV. Je lui précise que Metz est à 1 h 25, Nancy est à 1 h 30, Lisoncourt est à 1 h. Il me répond : « Je n'ai jamais pensé à regarder dans cette direction ». Quand vous entendez cela, vous vous dites que c'est plutôt une bonne chose si l'on est capable de se mettre d'accord sur l'essentiel des sujets dont nous débattons ce matin. >>



TABLE RONDE

«Quelles relations des entreprises au territoire ?»

Animée par Jérôme BERGEROT, journaliste

« Avant même de lancer le débat, nous vous proposons de regarder une vidéo composée des réponses apportées par 8 chefs d'entreprise du territoire aux 2 questions qui leur ont été posées.

- Les relations avec le territoire

Quelles sont les raisons de la localisation sur le territoire de votre entreprise, et quels avantages y trouvez-vous ?

- Les spécificités du Sillon Lorrain

Quelles sont les opportunités économiques de ce territoire, territoire constitué d'un chapelet discontinu d'agglomérations (Thionville, Metz, Nancy, Epinal) et bénéficiant d'une proximité transfrontalière (Luxembourg, Sarre, Wallonie) ?

Les 8 chefs d'entreprises interviewés

Cardibase (Nancy) : Mme Martine Voiriot,
Directrice Générale

Créée en février 1999 par le Docteur Pascal Voiriot, cette société est positionnée sur une activité de niche, sous-traitante de l'industrie pharmaceutique : recueil et analyse des électrocardiogrammes enregistrés lors des études cliniques lors du développement de nouveaux médicaments.

Applicam (Metz) : M. Jean-Michel Dupont,
Directeur Général Délégué

Créée en 1986, cette société est spécialisée dans le développement, l'hébergement et l'exploitation d'applications utilisant comme support la carte à puce.

Eveacom (Epinal) : M. Patrick Maitzingue,
Directeur

La société Eveacom a breveté en 2010 un système d'affichage publicitaire qui s'adapte en fonction du public présent afin de rendre le message plus efficace.

Xilopix (Epinal) : M. Eric Mathieu,
Président Directeur Général

Start-up parisienne installée depuis peu à Epinal, la société Xilopix a créé un moteur de recherche d'images nouvelle génération.

Illtet (Nancy) : M. François Favé-Lesage,
Président Directeur Général

Illtet conçoit et commercialise des produits de petite puériculture innovants et à forte valeur médicale.

Moins d'un an après le début de la commercialisation, deux partenariats majeurs ont été signés, permettant à partir d'octobre 2013 aux produits Illtet d'être vendus dans 2 000 magasins dans 25 pays d'Europe, et 350 points de vente en Chine.

Thyssen Krupp (Florange) : M. Clément GRIES,
Directeur Général du site

La société appartient à ThyssenKrupp AG, groupe allemand. L'usine, composée de 3 sites (Florange et Fameck) fabrique des arbres à cames et des colonnes de direction, et dispose d'un pôle de forge à froid. Le site emploie environ 1200 personnes.

PSA (Metz) : Monsieur PISKORSKI,
Directeur de l'usine

Le site PSA Peugeot Citroën de Metz est spécialisé dans la fabrication de boîtes de vitesses à cinq ou six rapports.

Ancré en Moselle depuis plus de 40 ans, le site est le 1er employeur privé de l'agglomération de Metz, avec 1700 salariés, dont 1000 professionnels de fabrication et de maintenance, maîtrisant entièrement toutes les phases du processus de production.

Centres Leclerc (Thionville) : M. Serge Febvre,
Président Directeur Général

Centre commercial implanté à Thionville. »



Jérôme BERGEROT

Monsieur CARBONARO, en 1904, quelle était la raison de l'implantation de votre société à Nancy et qu'est-ce qui fait que vous y êtes resté ?



Bruno CARBONARO
Directeur Général
de Fives Nordon à
Nancy

Nous nous sommes implantés à Nancy en 1904, en pleine période de la deuxième transformation de l'acier. La Lorraine était alors une grande terre de la métallurgie. C'est pour cela qu'un maître chaudronnier, Gustave Nordon, a décidé de créer son entreprise à proximité de son lieu d'habitation.

Quels sont les avantages maintenant que vous tirez de cette implantation ?

B.C. : C'est à la fois un avantage et un inconvénient. Un avantage parce que c'est une vieille terre industrielle, donc on peut encore trouver des gens qui sont habitués à l'industrie. En revanche on a de vraies difficultés à faire venir des ingénieurs des gens de très haut niveau. La majorité de l'encadrement n'est pas lorrain, on a une certaine difficulté à trouver des gens qui viennent s'épanouir en Lorraine et sortent de cette image d'une vieille industrie, alors que l'industrie en Lorraine, c'est encore très imaginaire, il y a beaucoup de valeur ajoutée.

Est-ce qu'il y a eu, à un moment donné, des tentations de vouloir quitter les lieux ?

B.C. : En plus de 100 ans, il y a eu des tentations de quitter le site actuel, souhait de l'entreprise elle-

même, mais également de la collectivité qui s'interrogeait sur le fait de garder une industrie en cœur de ville, à quelques pas de la célèbre place Stanislas.

Il y a quelques années, a été envisagé une autre localisation, éloignée du centre ville. Et puis, pour diverses raisons, à la fois la collectivité et nous-mêmes, nous nous sommes dit qu'une usine en centre-ville avait du sens et offrait de vrais avantages. En effet, se trouver à 10 minutes en tramway de la gare, pouvoir pour un certain nombre de clients et de partenaires, faire l'aller-retour depuis Paris avec autant de facilité, c'est aujourd'hui un vrai confort auquel je suis très attaché.

Monsieur LAJOYE, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?



Luc LAJOYE
PDG des Bronzes
Industrie
à Amnéville

Bronzes industries est une société de fonderie et de mécanique qui réalise essentiellement des pièces unitaires. 1919, c'est l'année de la création de la société à

Clermont-Ferrand, puis une filiale a été créée à Amnéville en 1922, dans le but de se rapprocher de ses clients, à savoir la sidérurgie et les mines. Clermont-Ferrand a fermé très vite, quelques années après la création de la société à Amnéville.

Dans votre cas, le fondateur de la société a créé son emploi, non pas à proximité de son domicile, mais à proximité du client ?

L.L. En effet, les clients étaient la sidérurgie et les mines. Tout se passait en Lorraine à cette époque là.

« Le savoir-faire est plus fort en Lorraine qu'ailleurs. »

Aujourd'hui, est-ce qu'il y a des intérêts à être toujours au même endroit ?

L.L. Aujourd'hui, nos clients ne sont hélas plus en Lorraine, ils sont dans le monde entier. L'intérêt d'être sur place, c'est la culture industrielle de la région. Chez nous, ce sont les hommes qui créent les pièces et la valeur ajoutée. Le savoir-faire est plus fort en Lorraine qu'ailleurs. Pour ces raisons, on n'imaginerait pas quitter la Lorraine.

Que représente pour vous aujourd'hui le Sillon Lorrain ?

L.L. Cela représente une image forte en termes de savoir-faire dans l'industrie. Cela apporte aussi un intérêt, notamment dans ce qui se crée actuellement dans la recherche. On pourra trouver et on trouve déjà des compétences qui sont dans ce domaine.

Nous reviendrons plus tard sur la relation entre les entreprises et tout ce qui peut servir à la recherche/développement et à l'innovation.

Monsieur Max SALOMON, vous êtes le PDG de Terra Lorraine, présentez-nous en quelques mots votre projet, qui n'en n'est plus vraiment un, puisqu'il est en train de sortir de terre.



Max SALOMON
PDG de TerraLorraine

En effet, ce n'est plus un projet, c'est un chantier, comme disait le Président WEITEN. C'est un projet qui est né de la demande des entreprises chinoises de rechercher, en Europe, des partenaires industriels.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé ce projet, afin de permettre à des PME chinoises de venir s'installer au centre de l'Europe, pour pouvoir leur offrir un espace de bureau, un espace commercial et un ensemble de services adaptés, qui leur permettent de démarrer leur activité. En parallèle, nous ouvrons une 1ère plate-forme en Chine, un centre d'affaires équivalent, qui ouvrira l'été prochain dans la province de Canton, destinée aux PME européennes, françaises, italiennes et allemandes. Ce sont les 3 pays dans lesquels nous allons proposer ce plateau d'affaires aux entreprises qui cherchent à exporter, à s'implanter et à s'installer en Chine pour y trouver des partenaires. Cette double mise en réseau permettra à des entrepreneurs européens de se développer en Chine et à des entrepreneurs chinois de se développer en Europe. Nous créerons ensemble un site Internet qui leur permettra de trouver des informations, d'avoir des conversations industrielles et commerciales. C'est en fait une véritable pépinière d'entreprise.

Sur le site TerraLorraine à Illange, donnez-nous quelques chiffres qui permettent de bien positionner la taille du dossier sur lequel vous travaillez ?

M.S. : Dans une première phase, c'est en milieu d'année 2015 qu'on ouvrira. Le centre d'affaires permettra d'accueillir entre 2 000 et 2 500 entreprises chinoises. Au moment où je vous parle, nous avons déjà plus de 650 réservations, nous sommes presque au tiers et je pense que nous arriverons à la moitié des réservations d'ici quelques mois. Ce sera la 1^{re} phase car nous pensons que dans les 2 ou 3 années qui suivront le centre pourra doubler sa capacité. En Chine, au contraire, nous implanterons 3 centres d'affaires à 3 endroits différents. Ce qui intéresse les chinois, c'est la partie occidentale de l'Europe industrielle, c'est-à-dire le Benelux, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne, un espace relativement petit, alors qu'en Chine, nous créerons progressivement au minimum 3 centres d'affaires équivalents.

Concernant les raisons de l'implantation de cette plate-forme à Illange, Monsieur Jean-Pierre MASSERET a précisé tout à l'heure que la lutte ne s'effectuait au niveau d'un territoire, d'un département, mais bien au niveau de pays. C'est une lutte européenne ?

M.S. : C'est vrai que nous avons des propositions en Belgique et en Allemagne. Finalement, comme le projet est porté par deux français expatriés en Chine, nous avons choisi la Lorraine et la Moselle. D'abord parce que nous y avons trouvé des conditions d'attractivité, comme cela a été précisé précédemment. Le lieu était au centre d'un nœud de communication, il y avait de l'intermodalité, toutes les possibilités et les facilités qui donnaient au site une attractivité importante. Certainement aurait-on pu trouver la même chose de l'autre côté de la frontière, mais le choix s'est porté sur notre pays.

Monsieur Jean-Claude PIERROT, vous représentez Norske Skog, une grande industrie papetière, implantée le territoire vosgien à Epinal-Golbey. Quel est le niveau de votre production ?



Jean-Claude PIERROT
Directeur stratégie et finances de Norske Skog Golbey

Nous produisons 600 000 tonnes de papier journal/an. Nous sommes la plus grosse unité de production d'Europe.

Vous êtes aussi une business unit, c'est important dans le mode de fonctionnement. De quelle autonomie disposez-vous au sein du groupe ?

J.C.P. : Vous avez posé la question de la raison de l'implantation en Lorraine. À l'origine en 1991, quand le groupe norvégien s'est implanté en Lorraine, c'était

sa première implantation à l'étranger. Les principales raisons étaient d'une part, un coût de l'électricité relativement faible grâce au nucléaire (j'en profite pour dire que ce n'est plus le cas maintenant, nos confrères industriels allemands bénéficient maintenant d'un coût plus intéressant), d'autre part, une disponibilité de la ressource notamment forestière, mais aussi de fibres récupérées. Puis, et c'est quand même l'essentiel, une culture industrielle forte en Lorraine, notamment papetière. Maintenant, nous ne sommes plus un site de production, nous sommes une business unit, ce qui nous confère une grande autonomie dans notre stratégie. Nous avons compris, il y a quelques années, que si nous voulions survivre, il fallait absolument se diversifier autour de notre cœur de métier. Nous avons défini 3 grands champs de diversification,

« Le Sillon Lorrain est le centre de gravité de l'Europe (...) Nous sommes ici au cœur de notre marché. »

que sont les éco-matériaux, la Chimie verte et les techni-matériaux, notamment les matériaux pour l'automobile. Aujourd'hui, je dirais que nous bénéficions pleinement de la valeur ajoutée que nous apporte la Lorraine dans ces trois domaines, notamment au niveau recherche et développement, avec tout ce que nous pouvons trouver au niveau du support universitaire sur Nancy et des applications des différents laboratoires. C'est un bénéfice important en matière de business-unit.

Si le taux du prix de l'électricité n'est plus aussi compétitif que celui que vous espériez, vous avez quand même des raisons de rester ?

J.C.P. : Oui, tout à fait. Déjà, nous sommes une entreprise «capitalistique», donc il est très difficile de déplacer un investissement comme celui-là. Mais nous n'en éprouvons pas le besoin parce qu'en fait, et cela a été dit à plusieurs reprises, le Sillon Lorrain est le centre de gravité de l'Europe et c'est tout à fait vrai pour notre activité. Notre marché se concentre sur la France, l'Allemagne du sud et le Benelux. Nous sommes ici au cœur de notre marché. En plus de cela, nous bénéficions des accès aux ressources dont nous avons besoin, les fibres vierges ainsi que les fibres récupérées. De surcroît, nous bénéficions également de cet apport intellectuel lié à la recherche/développement. Les grands groupes n'ont plus forcément les moyens d'avoir leur propre centre de recherche et de développement. Notre société profite des capacités et des structures qui existent sur la Lorraine.

Comment cette business-unit se comporte par rapport au Sillon Lorrain et quels avantages en tire-t-elle ?

J.C.P. : Le Sillon Lorrain, pour être honnête, jusqu'à présent, ce n'est pas forcément très visible. Notre ancrage est surtout à l'échelle vosgienne et on bénéficie d'un support très fort de la collectivité Epinal-Golbey. Le déploiement de nos nouvelles stratégies, notamment dans les éco-matériaux nous a permis de lancer une

démarche de grappes d'entreprises, la Green Valley. On bénéficie pour cela d'un soutien très fort de M. HEINRICH, Député-Maire d'Epinal, et c'est par cette démarche que s'effectue le lien avec le Sillon Lorrain.

C'est dans ce cadre là que vous êtes amenés à rencontrer de nombreux autres acteurs du territoire. A vos côtés, Agnès SZABO, directrice du pôle Fibres, avec qui vous travaillez régulièrement sur des projets déjà bien aboutis. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le pôle Fibres ?



Agnès SZABO Directrice du pôle Fibres

Il s'avère que Norske Skog Golbey est l'un de nos adhérents. Cette entreprise siège également à notre conseil d'administration. Le pôle de compétitivité Fibres, c'est un réseau dont la mission

est dédiée à améliorer la compétitivité des entreprises par le biais de l'innovation. Les pôles de compétitivité, c'est le croisement d'un territoire et d'une thématique. Pour le pôle Fibres, le territoire couvre la Lorraine et l'Alsace et la thématique, celle des éco-matériaux. Les marchés cible de nos acteurs, au sein du pôle, sont ceux du bâtiment et des transports. Le réseau réunit des acteurs, transformateurs de matériaux comme les papetiers, la transformation du bois, du textile, des matériaux composites et également les industries intégratrices (les marchés).. Ecologgia est également un de nos adhérents, puisque nous travaillons au développement des solutions d'innovation à destination des bâtiments. Par exemple, des matériaux de structure, d'isolation, d'aménagement intérieur. Pour répondre aux défis de demain dans le transport, l'objectif est l'allègement des véhicules via des matériaux composites.

« Les pôles de compétitivité, c'est le croisement d'un territoire et d'une thématique. »

Vous travaillez notamment sur un projet concret qui s'appelle « Plasticendre ».

A.S. : Le développement durable est inscrit dans l'ADN du Pôle Fibres. Dans le cas de Plasticendre, l'idée était de valoriser des éco-produits (des rebus) issus de la chaîne de production du papier. Un groupe de travail a été mis en place. Il a réuni des acteurs de différents domaines, de l'aéronautique, de la plasturgie, de l'horticulture autour de Norske Skog et imaginé des applications possibles pour les co-produits issus de la chaîne de production. De cette démarche est née l'idée d'un produit destiné à la plasturgie et qui, aujourd'hui, est commercialisé.

“ Echanges

Monsieur PIERROT, ces déchets étaient pour Norske Skog une charge. Vous deviez payer pour leur enlèvement. Maintenant, c'est désormais devenu une recette, grâce à cette innovation.

Jean-Claude PIERROT : Une production de 600 000 tonnes de papier engendre 60 000 tonnes de cendres issues de la combustion. Il n'est pas simple de se débarrasser de ce type de produit. Cela représente un coût de 2 millions d'euros/an. Grâce à ce projet, nous allons pouvoir en faire une source de revenus. La notion de réseau a été largement abordée ce matin, ce qui pour moi, est un élément très important pour le développement des entreprises. Il est de plus en plus difficile d'avoir l'ensemble des compétences nécessaires pour le développement au sein de sa structure. Développer le réseau, c'est quelque chose de très important. Dans le cadre de « Plasticendre », nous sommes vraiment dans cette approche. Grâce à une réunion organisée par le pôle Fibres, nous avons pu aboutir à la concrétisation de ce projet.

Luc LAJOYE, vous venez du monde de la recherche ? Ce monde, comment le pratiquez-vous au quotidien avec votre entreprise Les Bronzes Industrie ? Est-ce qu'il y a des relations ? Est-ce que vous avez besoin d'innover régulièrement pour être toujours performant ?

Luc LAJOYE : Oui, j'ai fait un doctorat en métallurgie et j'ai travaillé au sein du CNRS. Nous cherchons régulièrement à développer des nouveaux produits et le fait d'avoir été dans la recherche m'aide dans mes relations. Je sais où aller.

Est-ce que vous trouvez ces compétences au sein du Sillon Lorrain ?

Luc LAJOYE : J'ai des contacts en dehors du Sillon, des personnes avec qui j'ai travaillé et avec qui j'ai des relations particulières. Il est plus facile de travailler dans ce cadre.

Quel environnement aimeriez-vous trouver dans ce domaine ?

Luc LAJOYE : Il est clair que si je trouve en Lorraine les compétences que j'ai à Bordeaux, à Grenoble ou à Paris, il sera plus simple de travailler localement. Si je trouve des moyens de recherche encore plus performants, plus modernes, j'irai encore plus vers ces laboratoires.

L'important c'est avant tout les compétences et non la localisation des compétences ?

Luc LAJOYE : Tout à fait, c'est la compétence.

Monsieur SALOMON, quelles sont les opportunités attendues par les actionnaires de TerraLorraine pour cet investissement local ?

Max SALOMON : La situation géographique et les atouts du territoire ont conduit à ce choix. Parmi les besoins des entreprises chinoises, la proximité d'une grande université comme l'Université de Lorraine peut être pour eux un facteur décisif car c'est une des dimensions qui peut leur permettre d'accélérer ce développement qu'ils recherchent.

Monsieur CARBONARO, quelles sont pour Fives Nordon les opportunités liées au Sillon Lorrain, à cette mise en réseau de différentes compétences, d'acteurs économiques, du monde de la recherche, de la formation ? Pratiquez-vous cette mise en réseau ?

Bruno CARBONARO : Je reprendrai un terme qui a été indiqué plus avant dans la conférence, je crois qu'il y a beaucoup de possibilités, de potentialités et d'intelligence en Lorraine. Elle est un peu parsemée partout. Cependant, aujourd'hui, la capacité à vraiment fédérer et que je ne trouve pas encore dans mon industrie, ferait sûrement émerger un potentiel fantastique. Quand on parle de matériaux et d'énergie, je retrouve Fives Nordon. Maintenant pour passer de l'idée du concept à la mise en pratique sur le terrain, il y a un énorme travail pour mieux se connaître et trouver ensemble des opportunités. On y travaille, mais on est encore au tout début de la démarche.

Vous vous déplacez dans le Sillon Lorrain sans difficulté, comme si vous étiez dans la grande agglomération parisienne ?

Bruno CARBONARO : Nous nous déplaçons plus facilement qu'en région parisienne. Nous avons des partenaires à Yutz. Le déplacement est rapide. Une petite heure de trajet et nous pouvons travailler ensemble en partageant des valeurs communes. Il y a énormément de choses à faire. Il faut se concentrer sur quelques sujets structurants qui pourraient permettre de tirer partie des potentialités existantes.

« Il faut se concentrer sur quelques sujets structurants qui pourraient permettre de tirer partie des potentialités existantes. »

”

Monsieur Jean-François BALDUCCHI, Délégué Général d'Atlanpôle et ancien Président du Réseau Rétis. Pouvez-vous nous présenter le réseau Rétis ?



Jean-François BALDUCCHI
Délégué Général
d'Atlanpôle

Rétis, anciennement France Technopôle, est un réseau réunissant l'ensemble des acteurs opérationnels de l'innovation sur les territoires

souhaitant y adhérer, que ce soient des technopôles, des incubateurs, des CEEI (Centres européens d'entreprises et d'innovation), des pôles de compétitivité... Ce n'est pas un réseau des technopôles labellisés. L'intérêt de Rétis est d'avoir dépassé et de continuer à dépasser cette logique de site, de parc, qui était effectivement le concept originel du technopôle, mais qui a évolué depuis bien longtemps. Aujourd'hui, nous sommes sur des logiques de fonctions. Le centre du réseau c'est l'acteur, et l'acteur c'est l'entrepreneur. Nous, nous essayons de faciliter la vie de l'entrepreneur, qui a besoin d'un certain nombre de fonctions et de services. Ce sont ces fonctions que le réseau essaie de labelliser, de reconnaître, de qualifier, de professionnaliser. Ces fonctions doivent s'organiser, car la mise en réseau des compétences, cette « fertilisation croisée » n'est pas spontanée. Ce propos, qui a été développé par le rapport Beylat-Tambourin sur l'innovation, est au cœur du sujet abordé aujourd'hui : l'enjeu, au niveau national comme international, est d'organiser des écosystèmes d'innovation. Depuis ce matin, les échanges que nous avons montrent que vous réfléchissez à la manière d'organiser votre écosystème. Or, en matière d'innovation, le réseau est le maître mot. Il y a plusieurs niveaux de proximité, qu'elle soit de site, de Sillon, virtuelle ; mais à partir du moment où il y a un réseau, il y a proximité. Au vu du potentiel existant dans nos laboratoires et nos universités, l'essentiel est de le valoriser. Cette valorisation, la création de valeurs ajoutées passent par cette mise en réseau. Pour créer ces écosystèmes d'in-

novation, il faut faire en sorte que toutes les mesures qui seront prises aux niveaux métropolitain, régional, national, européen, soient optimisées au service de la croissance de l'entreprise. Dans ces écosystèmes, il y a aussi bien des investisseurs, des business-angels, des spécialistes de la propriété intellectuelle, des experts comptables, des puissances publiques. Tout cela s'organise, à partir d'une volonté de départ, pour fonctionner dans la durée.

Qu'est-ce qui fait qu'un réseau ou un écosystème fonctionne, même s'il n'y a pas de système type et que le réseau du Sillon Lorrain ne sera pas le même que celui de l'Ouest de la France ? Quels sont les écueils dans lesquels il ne faut pas tomber ?

J.F.B. : Le principal écueil à éviter, ce sont les querelles de territoires. Il n'y a pas de juxtaposition de territoires, mais nous sommes dans une cartographie de fonctionnalités et de compétences.

« L'enjeu, au niveau national comme international, est d'organiser des écosystèmes d'innovation(...). Or, en matière d'innovation, le réseau est le maître mot. »

C'est dit avec une certaine naïveté sur la Lorraine vu de l'Ouest de la France (rires).

J.F.B. : Ce qui est important, c'est d'éviter la redondance. En même temps, il faut qu'il y ait du recouvrement. Monsieur Rossinot parlait tout à l'heure d'innovation. L'activité, elle est dans les espaces interstitiels. S'il n'y a pas de recouvrement, il ne peut pas y avoir de réseau. Il faut surtout des fonctionnalités qui soient

toutes là, qui soient bien complémentaires et qui s'organisent. Il n'y a pas de recette miracle, le modèle qui fonctionne entre Nantes, Saint-Nazaire et Rennes n'est pas le même que celui qui fonctionne près d'Orlando, où toute la Floride centrale s'organise autour d'une université. Aux États-Unis, on cite toujours la Silicon Valley, mais il y a beaucoup d'autres choses très intéressantes qui montrent, aujourd'hui, cette évolution partagée de la notion d'écosystème qui s'organise sans recette miracle, sans modèle unique. C'est pour cela que tout ce qui vient du gouvernement peut être intéressant, mais il ne faut jamais prendre les choses de manière « top down ».

« Au quotidien, nous occupons et pratiquons le Sillon Lorrain. »

“ Echanges

Agnès SZABO, pour vous, le réseau c'est du quotidien ?

Agnès SZABO : Je me retrouve tout à fait dans ce que vous venez de dire. Effectivement, le réseau c'est notre quotidien. Le Sillon Lorrain aussi, c'est notre quotidien, puisqu'on retrouve entre Nancy, Metz et Epinal les capacités de recherche académique. Au quotidien, nous occupons et pratiquons le Sillon Lorrain puisque le pôle de compétitivité a à la fois du personnel d'animation à Metz, à Nancy et à Epinal. Les fonctions supports de notre activité d'innovation, pour la partie Lorraine de notre activité, sont également au sein du Sillon Lorrain. Le tissu industriel lui, par contre, est plutôt disséminé sur le territoire au-delà du Sillon lui-même. Il est important aussi d'irriguer les territoires à partir du Sillon, et de trouver ces connections.

On parle d'opportunités liées au Sillon Lorrain et dans ces opportunités, il y a ce que vous pouvez apporter en tant que pôle de compétitivité, mais il y a aussi un rôle de pédagogie que vous avez à jouer pour expliquer aux grosses et moyennes entreprises ce que vous pouvez leur apporter.

A.S. : C'est notre travail. Nous avons un rôle de « marieurs » entre les compétences de recherche et les entreprises, dans le but de développer l'innovation. Dans notre domaine d'activités, nous devons aller au-delà de l'innovation technologique stricto-sensu, car nous travaillons dans des secteurs parfois traditionnels tandis que les marchés, eux, sont ailleurs. Il faut chercher ces marchés, identifier les nouvelles opportunités de développement. Nous travaillons beaucoup sur le mode du brainstorming et de la réflexion avec les industriels. Il faut faire de nombreuses démarches pour enlever les filtres de la communication, et décrypter les besoins entre monde de la recherche et monde de l'entreprise. On organise des « techno dating », sorte de « speed dating » entre chercheurs et entrepreneurs travaillant dans des domaines d'activités précis. Ce sont des initiatives menées à l'origine du pôle Fibres en 2006 et qui sont aujourd'hui reprises largement chez nos partenaires, au Luxembourg par exemple.

La prochaine table ronde est consacrée aux politiques publiques. Qu'est-ce que vous attendez du pouvoir politique en matière de développement économique ? Vous avez peut-être des questions à poser aux élus locaux sur ce sujet ?

Luc LAJOYE : Ce n'est pas une question facile... Il s'agirait avant tout de réduire les tracasseries administratives. On entend souvent des responsables politiques évoquer l'enjeu de développer l'industrie et favoriser l'innovation, mais à côté, certaines démarches font tout pour nous freiner. Ce double dialogue est difficile, et on a parfois l'impression que l'on nous met des boulets aux pieds pour courir...

Et par rapport au Sillon Lorrain ? Qu'est-ce que vous attendez de ce réseau de territoires ?

Bruno CARBONARO : Il est clair que le pouvoir politique a le pouvoir de fédérer, de lancer des idées et d'amarrer les chefs d'entreprises. Je ne suis pas en Lorraine depuis longtemps, mais je trouve que cette fonction d'amarrage entre le monde politique et le monde économique ne fonctionne pas extrêmement bien par rapport à d'autres territoires. Sans en rejeter la responsabilité d'un côté ou de l'autre, je suis sûr qu'en travaillant ensemble, on peut faire beaucoup mieux.

Jean-Claude PIERROT : De mon côté, je dirais simplement qu'il faut poursuivre le travail qui est engagé. Le Sillon Lorrain est récent, mais c'est une démarche indispensable à poursuivre, pour arriver à une vision partagée du développement régional. Par exemple, il faut réussir à aligner les aides publiques, à monter des projets qui ne soient pas en désaccord. Je pense notamment au domaine de l'énergie et à l'utilisation du bois comme ressource combustible. Il y a aussi d'autres débouchés intéressants pour cette filière, comme la chimie verte ou les débouchés traditionnels. Il faut réussir à hiérarchiser cette utilisation des ressources. Voilà un exemple concret sur lequel nous pouvons attendre quelque chose du Sillon Lorrain.

Max SALOMON : Nous attendons des collectivités locales, à tous les niveaux, d'être nos véritables partenaires. Pour TerraLorraine, nous avons eu la chance d'avoir tout de suite un dialogue constructif qui nous a permis de s'installer sur un terrain qui appartenait au Conseil Général. Ce que nous attendons, c'est d'avoir ce même dialogue constructif avec toutes les collectivités avec lesquelles on a besoin d'être partenaire. Par exemple, sur l'agglomération de Thionville ou de Metz, il va falloir que les populations et les commerçants se préparent à vivre avec une communauté chinoise qui va faire 2 000 personnes. Nous avons besoin de partenariats, avec l'Université, avec la Région Lorraine, avec les collectivités locales.

« Nous attendons des collectivités locales, à tous les niveaux, d'être nos véritables partenaires. »

Jean-François BALDUCCHI : Nous avons aujourd'hui beaucoup parlé d'espace métropolitain et d'écosystème, au singulier comme au pluriel. Je crois qu'il est important, dans une période où l'on met en place de nouveaux outils, comme les programmes d'investissement d'avenir, de faire en sorte que ces outils ne soient pas en mesure de créer leurs propres écosystèmes. Il faut qu'ils s'intègrent harmonieusement dans les écosystèmes existants. Le rôle des collectivités locales, en complément des politiques nationales ou européennes, est de faire en sorte que ces outils soient bien complémentaires et mutualistes pour capitaliser sur ce qui a été fait et aller vers l'amélioration. Il ne faut pas avancer à chaque fois en revenant trois pas en arrière. C'est essentiel.



TABLE RONDE

La convergence des politiques publiques en termes d'économie



Thibaut VILLEMIN
Premier Vice-président du Conseil régional de Lorraine

« Bonjour à toutes et à tous. Pour entrer tout de suite dans le vif du sujet et parler ensemble

d'économie et d'innovation, je laisserai de côté les questions administratives et de fiscalité, qui ne sont pas l'objet de notre discussion. Le rôle de la Région Lorraine dans le domaine de l'économie repose sur plusieurs engagements traditionnels qui ont pour but de favoriser l'attractivité du territoire et des entreprises. Comme Jean-Pierre MASSERET l'a souligné tout à l'heure, ces engagements s'appuient sur trois points qui sont au cœur des besoins qui nous ont été exprimés ici par les entreprises lors de la table ronde précédentes.

Le premier point, c'est la question de l'innovation. Notre engagement est d'être aux côtés de celles et de ceux qui portent l'innovation, aussi bien dans le domaine de la recherche, comme l'Université de Lorraine, que dans les entreprises elles-mêmes. Il s'agit de mobiliser un certain nombre d'outils et de disposi-

tifs qui permettent aux uns et aux autres de se dégager suffisamment de temps pour rentrer dans cette dimension d'innovation. Tout le monde sait qu'un fabricant de bougie n'inventera jamais l'ampoule. Notre question est donc bien de permettre à chacune des entreprises de prendre du temps, de ne plus avoir la tête dans le guidon, et de se projeter en avant. Quelle que soit la taille de l'entreprise, notre rôle est de lui donner cette possibilité d'innover. Cela passe notamment par des dispositifs de partenariats, avec la BPI par exemple, pour favoriser l'innovation directement dans l'entreprise. L'agence de mobilisation économique du Conseil régional injecte un peu plus de 30 millions d'euros dans des projets portés par des entreprises, des laboratoires et des grandes écoles de notre région. Demain, ce sera le rôle du CEA Tech, cette plateforme technologique principalement tournée vers les PME, destinée à les accompagner sur des sujets très précis.

« Quelle que soit la taille de l'entreprise, notre rôle est de lui donner cette possibilité d'innover. »

Le deuxième point essentiel, c'est notre engagement depuis trois ans sur la question des filières économiques. L'enjeu est de créer au sein d'une même filière

suffisamment de rencontres et d'échanges entre tous ces acteurs. Nous sommes la seule région de France à avoir passé des conventions avec les Chambres Consulaires sur un certain nombre d'aspects, notamment les questions d'export ou de mise en réseau des filières. Ce n'est pas anodin. Dans une même filière, on doit être capable de mobiliser les outils financiers nécessaires au développement, aussi bien du capital que de l'accompagnement. Des outils existent dans un certain nombre de collectivités, autour de la BPI, du Fonds lorrain des matériaux, de l'Institut lorrain de participation... Il ne faut pas oublier d'utiliser ces outils comme des leviers de développement, et pas uniquement comme des opportunités.

Le troisième élément, qui est pour nous l'une de nos compétences phare dans le domaine du développement économique, c'est la question de la formation. Jean-Pierre MASSERET l'a redit, nous devons repenser cette question pour construire avec les entreprises elles-mêmes des plans de formation adaptés à leurs besoins. Il ne faut plus seulement répondre à un besoin à un instant « t » dans tel domaine, mais répondre à des besoins précis et diversifiés, de formation interne, initiale, et mettre des rendez-vous sur ces questions-là pour chaque entreprise.

Enfin, pour conclure, je crois que notre premier rôle, notre première responsabilité est d'être dans une relation complète avec le milieu de l'entreprise. J'ai évoqué tout à l'heure le conventionnement avec les Chambres consulaires régionales. Au-delà, il s'agit de multiplier les rencontres, les visites, les échanges, parce que c'est ainsi que nous identifierons les besoins des uns et des autres. Aujourd'hui, nous sommes nombreux dans cette salle à travailler sur ces questions économiques, mais il y a encore trop peu de représentants des entreprises. Il faut multiplier les lieux de réseaux et d'échanges pour répondre aux besoins réels des entreprises. »



Pierre MUTZENHARDT
Président de
l'Université
de Lorraine

« En préambule, puisque l'on évoque la question de la convergence des politiques publiques, je souhaiterai rappeler que la création de l'Université de Lorraine résulte de cette convergence de politiques publiques, à la fois de celles de l'État et de celles des responsables politiques et universitaires locaux. Comme on l'a vu lors des exposés précédents, l'enseignement supérieur et la recherche sont deux des fonctions essentielles d'un système métropolitain ou technopolitain. Cette fonction joue un rôle

d'attractivité et de visibilité pour l'ensemble de la Lorraine, et la création d'une université unique a été un acte majeur dans le renforcement de cette démarche. Le potentiel est présent sur le territoire, mais il faut tout de même noter que ni Metz ni Nancy ne sont plus des métropoles d'équilibre. Ce potentiel existant doit donc être complété par des dispositifs permettant d'aller vers la valorisation, vers le transfert. Je crois qu'aujourd'hui, nous avons toute la panoplie d'outils pour valoriser ce qui nous vient du monde de l'entreprise, et transférer directement aux industriels notre valeur ajoutée. Il faut passer d'une logique actuelle de juxtaposition à une logique d'écosystèmes. Cela implique de faire émerger un écosystème qui serait aussi financier, pour créer et transférer cette richesse vis-à-vis des entreprises. Cette richesse, c'est celle des nouveaux produits de l'Université, celle des formations, des étudiants qui viennent durant leurs stages en appui dans toutes les entreprises lorraines. Il faut considérer l'ensemble de ces champs et les travailler. Thibaut Villemin parlait juste avant moi des rencontres. En effet, pour créer ces rencontres, il faut aussi que chacun ait conscience des différents dispositifs qui se mettent en place, localement ou à l'échelle nationale. Je pense par exemple aux sociétés d'accélération de transfert de technologies (SATT), dont les usagers ne sont pas uniquement internes aux universités mais

sont aussi des entreprises. Il faut informer ces entreprises, leur donner les clés pour rentrer dans ces dispositifs. Les portes des entreprises ne sont pas toujours faciles à ouvrir. Il faut donc trouver des partenariats avec les chambres consulaires, avec les clusters, les réseaux. Je prendrai l'exemple de Norske qui a été développé tout à l'heure. Derrière la volonté de Norske, un cluster d'entreprises

s'est créé, et il a été rejoint par certaines entreprises qui n'auraient jamais été vers l'innovation si Norske n'avait pas été l'un des pilotes de ce projet. Ce sont des exemples qu'il faut montrer, multiplier et adapter dans toutes les dimensions du partenariat que l'on a avec les territoires. Il faut faire plus de communication, éviter les redondances et mettre en avant les complémentarités. A l'heure où l'argent se fait plus rare, c'est essentiel. L'Université est aussi opérateur de l'État, ce qui fait que malgré une certaine indépendance, nous nous inscrivons dans une stratégie nationale, plus globale. Même si c'est compliqué, il faut mettre nos stratégies en synergie. L'enjeu est de ne plus juxtaposer les stratégies nationales, régionales et locales qui peuvent exister dans le domaine de l'innovation et de la recherche pour les mettre en accord avec le territoire. »

« L'enjeu est de ne plus juxtaposer les stratégies nationales, régionales et locales qui peuvent exister dans le domaine de l'innovation et de la recherche pour les mettre en accord avec le territoire. »



François PÉLISSIER
Vice-président de la
CCI Région Lorraine,
chargé des rela-
tions avec le Sillon
Lorrain

« Je souhaiterais avant tout vous donner quelques idées clés. L'un des principaux problèmes de l'entreprise repose sur la compétitivité-coût, c'est-à-dire les coûts salariaux, qui sont directement liés à nos politiques nationales. Aujourd'hui, si l'on veut développer des PME et renforcer l'économie, il faut parler de fiscalité, de réglementation et de droit du travail. Vous aurez beau faire tous les investissements que vous voulez en Lorraine, si la situation reste en l'état, rien ne changera. Il y a en premier lieu besoin d'une vraie prise de conscience dans ce pays. Il y a des décisions à prendre, car les PME sont en train de mourir, gentiment mais sûrement. En dehors de celles qui ont une stratégie d'exportation et qui arrivent à tirer leur épingle du jeu, les autres connaissent de grandes difficultés. Après ce détour par la logique nationale, il y a également de nombreuses actions à mener dans une logique régionale pour développer ces PME. La Chambre de Commerce et d'Industrie a ici son rôle à jouer, et a l'intention de reprendre sa place dans l'échiquier territorial. La Lorraine a aujourd'hui une vision. Nous avons décidé d'être vallée européenne des matériaux et de l'énergie, et si l'on prend une image footballistique, la comparaison peut être la suivante : nous avons décidé d'être le Bayern de Munich et bien maintenant, il va falloir jouer le rôle du Bayern de Munich, définir un budget, un entraîneur, une tactique de jeu. Nous avons des grands projets d'aménagement. J'en dénombre trois : l'espace transfrontalier ; le Sillon Lorrain stratégique de Thionville à Epinal, avec son armature urbaine, ses infrastructures, son développement universitaire ; et enfin un espace central, qui, à l'image de la Croix de Lorraine, s'étend de Madine au Center Parc, et qui doit bénéficier d'un certain nombre d'aménagements. Nous avons ensuite, à mon avis, cinq strato-filons. Au lieu de parler de « filières » telles qu'on les décrit aujourd'hui en Lorraine, je préfère la notion de « strato-filons », qui sont des thématiques très clairement identifiées dans la vallée européenne des matériaux. Parmi eux, il y a le bois et l'énergie, par exemple, qui sont directement liés à nos points forts universitaires. Et dans ces strato-filons, il y a environ sept dossiers stratégiques sur lesquels il faut mettre l'accent : parmi eux, TerraLorraine, les enjeux liés à Carling, ou encore le projet extraordinaire de Bure pour les années à venir. A côté de cela, nous avons une dizaine de points clés au niveau de la R&D avec l'Université : nous

sommes très bien positionnés dans les domaines de la mécanique, l'informatique, la santé, les matériaux avec le laboratoire Jean Lamour... Je n'ai pas le temps de tous les énumérer, mais l'idée est là. Pour résumer, la Lorraine a donc une vision, trois grands projets d'aménagement, cinq strato-filons, sept dossiers clés et une dizaine d'éléments de R&D qui vont nous aider à développer nos PME.

Ensuite, il convient de voir quels sont les leviers que l'on actionne. Le monde consulaire connaît exactement toutes les entreprises, puisqu'il les fédère. Il s'agit d'intensifier notre rôle, notre vision, et cela passera notamment par ce Pacte Lorraine, dont on parle en ce moment. En termes de financement, c'est essentiel. Aujourd'hui, les PME ont besoin d'argent pour développer leurs projets d'innovation. Je précise le plan d'action suivant sur la base d'une mobilisation d'une centaine de millions d'euros : 30 millions par une quinzaine de grands groupes intéressés par la vallée européenne des matériaux (EDF, TOTAL, SUEZ, etc., en comptant 2 millions par groupe). La BPI ajoute à cela 40 millions d'euros de couverture de caution et d'emprunt. Nous arrivons donc à un total de 100 millions. Avec une telle somme, nous pourrions lancer un appel d'offre à toutes les PME d'Europe, en leur disant de venir s'installer en Lorraine. En contrepartie, si elles ont un vrai projet qu'elles veulent développer

ici, nous leur proposons 2 à 3 millions d'euros en fonds propres. On assisterait à une véritable dynamique, car cela pourrait représenter 30 à 50 PME, qui iraient trouver leur banque, multiplieraient par trois cette somme originelle et trouveraient des investisseurs privés complémentaires pour développer leurs projets. On obtiendrait ainsi 40 à 50 projets, qui réussiraient à lever 10 millions d'euros chacun. Or, aujourd'hui, la mobilisation des acteurs publics et financiers est trop complexe en France. Dès que l'on passe la frontière, en revanche, en proposant nos projets, cela se fait beaucoup plus rapidement. Voilà le pragmatisme auquel je vous invite tous. Il nous faut une vision, des dossiers stratégiques. Je suis content d'être en Lorraine, car il y a de la matière à travailler. Notre Université fait course en tête. Nos élus sont à la tête de collectivités intéressantes, importantes. Il y a énormément de choses à faire, mais nous avons besoin d'un chef de file. Il faut distribuer les responsabilités entre nous, et changer notre rapport au temps. Nous n'avons plus le loisir de séparer le temps de l'économie du temps du politique.»

« Il faut distribuer les responsabilités entre nous, et changer notre rapport au temps. Nous n'avons plus le loisir de séparer le temps de l'économie du temps du politique. »



André ROSSINOT
Vice-président du
Pôle Métropolitain
du Sillon Lorrain,
en charge de
l'économie

« Nos débats de ce matin ont été très intéressants. La cohérence

territoriale a été remarquablement démontrée d'Épinal jusqu'au Luxembourg. Notre Pôle Métropolitain est une très jeune structure, la notion même de Pôle Métropolitain est toute jeune, puisqu'elle date de la loi de 2010. Par conséquent, à partir de ce moment là, nous nous sommes engouffrés dans le dispositif. Après avoir été le premier Pôle Métropolitain créé, nous sommes devenus en 2013 le premier Pôle Métropolitain européen, ce qui sera effectif avec la prochaine modification de nos statuts. C'est un enjeu essentiel, parce que nous sommes dans le réseau métropolitain de la Grande Région et qu'il n'y a aucune raison pour que nous ne forcions pas le destin dans nos relations avec l'Europe et avec la Commission Européenne. Non, Monsieur WEITEN, la Grande Région n'est pas un « machin ». Nous en sommes co-responsables, de ce « machin » ! Nous avons la chance d'être dans le lieu créatif de l'Europe, entre l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la France. Nous avons fait un tas de réunions qui n'ont pas forcément débouché sur grand-chose, mais nous continuons. Nous sommes tous responsables. Moi, je suis un fédéraliste européen, et il n'y a encore rien de fédéral dans ce que nous construisons. Qu'est-ce qu'on en fait ? Comment se bat-on ? Quelle est la part de créativité supérieure apportée par la Lorraine et notre territoire dans la construction politique de l'Europe ? Zéro ! Nous sommes tous co-responsables de cette construction, et il faut vraiment travailler autrement, avec d'autres techniques et sur des méthodes de travail d'une modernité révolutionnaire.

Parce que travailler entre Épinal et Thionville, je peux vous dire qu'il fallait le faire. Nous avons mis dix ans pour faire cela, pour faire évoluer les tempéraments et les comportements, prendre toutes les décisions

à l'unanimité, et même mettre en place une présidence tournante. Je peux vous dire qu'en matière de façon de travailler, d'emporter des décisions et d'obtenir cette volonté partagée, nous l'avons fait ! Quand je vois maintenant que l'Université de Lorraine est aujourd'hui unique, quand je vois qu'avec la réforme des Chambres de commerce et d'industrie, il y a un projet partagé et un Vice-président en charge des relations avec le Sillon Lorrain et les collectivités régionales, je me dis que la logique est lancée et qu'il n'y a plus qu'à travailler. Et la Région est là, avec cette dimension de coordination et les responsabilités qui lui seront transmises. Nous verrons ce que la loi nous réserve en termes de décentralisation. Aujourd'hui, elle n'est pas votée, et là aussi, je dis qu'il n'y a pas de souffle. Il nous manque un Defferre, un Chevènement, un Raffarin. On bricole, on sépare cela en trois lois, et je pense que ce n'est pas la bonne formule. Si la Région coordonne l'action régionale, encore faut-il qu'elle ait des moyens et qu'elle puisse travailler. Une réforme sur les régions est nécessaire mais ce n'est

pas parce on est une collectivité territoriale qu'on devient un économiste. On a avant tout besoin d'une coordination des territoires, pour faciliter le travail des autres. Qu'on le veuille ou non, c'est dans les pôles urbains que se concentre un niveau de services et de développement. Il faut être très attentif à cet aspect des choses. Ce ma-

tin, nous avons entendu parler du Pacte qui nous est proposé, qui s'ajoute au contrat de plan État-Région. Je suis d'accord avec le Président de la Région, il faut que l'on décortique tout cela, voir très vite ce qui peut être valorisé. On en a déjà fait plein des plans pour la Lorraine, mais cet énième plan est intéressant sous certains aspects, parce qu'il va chercher les projets directement dans le monde économique, dans les réseaux. Il innove par son catalogue de projets. Je rejoins M. Thibaut Villemin là-dessus. Dans le domaine de la santé, il faut mettre en réseau le parcours des malades, leurs dossiers médicaux, pouvoir retrouver les informations indispensables rapidement. Ce que nous faisons ensemble avec la Chambre de commerce, avec l'Université, sur la maison de l'entrepreneuriat, ce sont des choses toutes simples mais qui représentent la porte d'entrée que l'on a évoquée tout à l'heure. Aujourd'hui, il faut rapprocher ces différentes étapes, les accélérer. »

« On a avant
tout besoin d'une
coordination des
territoires, pour faciliter
le travail des autres. »



CONCLUSION

Patrick WEITEN

Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain

« Je voulais tout d'abord remercier Monsieur André Rossinot pour son accueil. Je voudrais également remercier celles et ceux qui ont contribué à animer et à participer en qualité d'acteurs à ces tables rondes, tables rondes qui ont été riches à la fois en information, en conviction, en passion quelque fois, dans un dossier qui est très important pour notre territoire, celui des dynamiques économiques.

Le débat est posé aujourd'hui. Il y a un certain nombre d'éléments qui ont été énoncés avec, à la fois, des éléments statistiques qui doivent nous interpeller, puis l'expression des acteurs de l'économie qui naturellement font un constat et ensuite interpellent les élus dans les responsabilités diverses et variées qu'ils ont.

A été évoqué la question de la compétitivité. Effectivement, la compétitivité relève de l'entreprise mais il est de la responsabilité politique d'organiser un environnement favorable. Si nous ne mettons que des obstacles et des boulets aux pieds de celles et ceux qui doivent courir, nous serons dans cette situation insupportable pour les entreprises et pour les élus des territoires, situation contrainte qui ne permettra pas d'avancer. Comme l'a dit Monsieur PÉLISSIER : « avoir uniquement une belle piste ne suffira pas à battre des records ». Être chef d'entreprise, c'est déjà compliqué. Si en plus, la collectivité publique n'est là que pour rendre ces obstacles infranchissables, ça devient très compliqué. Ensuite, l'organisation des tissus de représentation, en particulier celui des chambres consulaires, doit renforcer cette relation de partenariat, c'est essentiel. Nous avons besoin d'avoir à nos côtés des représentants qui parlent au nom de l'entreprise et avec lesquels nous puissions bâtir un projet, une stratégie, développer des actions en faveur de l'entreprise. Lorsqu'un projet économique arrive sur le territoire, nous devons tous nous rassembler, quel que soit ce dossier. Nous avons des exemples qui ont été énoncés ce matin. Nous ne pouvons supporter les uns et combattre les autres. Ce n'est pas comme ça que nous réussirons l'économie de demain, quelle que soit la nature du projet, quel que soit le territoire sur lequel ce projet devra s'installer.

Les questions des filières se posent, de même que les clusters. Il faut tout d'abord identifier très précisément un certain nombre de filières, concentrer ces moyens sur ces filières de manière à ce que l'action publique soit visible, ce qui n'est malheureusement pas aujourd'hui le cas à mon sens.

« La compétitivité relève de l'entreprise mais il est de la responsabilité politique d'organiser un environnement favorable. »

L'innovation, c'est naturellement le socle et la base de ces enseignements supérieurs et de la recherche. Elle doit se diffuser dans l'économie au profit du développement du territoire. Il ne faut pas oublier que sur l'ensemble de la Lorraine, la grande majorité des entreprises est composée de PME. L'exemple de l'Allemagne montre que le développement économique du pays s'appuie sur l'économie de ces petites et moyennes entreprises. Il faut absolument soutenir ces petites et moyennes entreprises qui sont la richesse et qui peuvent générer de véritables innovations.

Cela passe par l'attractivité des territoires. Lorsque j'écoute les chefs d'entreprises indiquer les raisons qui les ont conduit à s'installer ici ; pour l'un, c'est l'histoire industrielle qui date du début du 20ème siècle, pour un autre, c'est parce qu'il a été bien accueilli, parce que le territoire est attractif et que la situation géographique est au centre d'un marché, ou bien encore parce que l'offre foncière présentait une réelle opportunité. Il faut que nous nous mettions en mouvement pour organiser une attractivité qui permette la compétitivité. Il faut concentrer les moyens et mettre en place des communications actives et positives pour qu'ailleurs, on sache que la Lorraine est un territoire toujours industriel, un territoire où il fait bon vivre, un territoire où il existe une dynamique économique.

Il faut insister sur l'environnement propice à l'installation de l'entreprise, à la capacité de fournir de la main d'œuvre de qualité avec un rayonnement important

« Lorsqu'un projet économique arrive sur le territoire, nous devons tous nous rassembler, quel que soit ce dossier. »

au sein d'un territoire favorisant un bien être pour celles et ceux qui veulent s'y installer. Le chef d'entreprise est aussi un citoyen qui a une famille autour de lui et qui a besoin d'un environnement de qualité.

C'est également vrai au niveau de l'événementiel. Nous avons là aussi des efforts à faire sur la communication et sur le développement de toutes ces activités.

Enfin, nous avons évoqué la situation transfrontalière que nous devons mettre à profit. J'ai évoqué, peut-être de façon imparfaite ce problème de «machin», mais aujourd'hui nous n'arrivons pas à faire évoluer la Grande Région. Elle passe de présidence en présidence et demeure toujours pour autant dans la même situation de blocage. Si, comme beaucoup, nous pensons et sommes convaincus de l'Europe fédérale, il faut déjà que nous démontrions ici que nous pratiquons au quotidien l'Europe fédérale de la Grande Région, que nous puissions déjà organiser les choses avec nos voisins, qui eux avancent. Nous avons évoqué le Luxembourg au travers des questions commerciales. Aujourd'hui, les grandes questions du nord mosellan se posent par rapport à la relation concurrentielle que nous avons avec le Luxembourg. Je voulais également dire que le Pacte Lorrain, n'est pas une fin, c'est un catalogue dans lequel il faut aller puiser. Si je devais avoir un regret, c'est que les responsables des collectivités territoriales n'aient pas été associés à son élaboration finale, ni même informés de son contenu, avant sa signature à Paris. Nous aurions pu imaginer que celle-ci puisse se faire ici sur notre territoire et que le Sillon Lorrain ait été invité. Cela aurait été une bonne initiative de la part de son Président. Il fallait déjà rassembler à ce moment là pour ensuite s'engager, mais cela fait tellement longtemps que nous attendions un nouveau Pacte Lorrain que maintenant qu'il est là, nous allons nous rassembler

« Nous allons nous rassembler pour mettre en œuvre ce Pacte avec l'ensemble des acteurs. »

pour mettre en œuvre ce Pacte avec l'ensemble des acteurs.

Enfin, la question essentielle de la mobilité a été posée. Par contre, à chaque fois qu'un chef d'entreprise s'est exprimé, il a évoqué à un moment ou à un autre les avantages et les capacités qu'offrent nos infrastructures. Naturellement, le constructeur automobile ne va pas dire que l'autoroute est saturée dans la mesure où il doit vendre des automobiles.

Nous avons évoqué le TGV pratiquement à chaque fois, où chacun se glorifiait d'un TGV de qualité qui relie Paris, ce qui signifie qu'aujourd'hui, le chantier du TGV est un chantier qui est fermé. Concentrons nos investissements publics dans d'autres directions et en particulier le soutien à l'économie. Je pense que c'est également un des enseignements que l'on peut tirer de cette table ronde.

Enfin, je terminerais en remerciant les organisateurs, l'Aduan et l'Aguram, qui ont fait un travail impressionnant pour nous rassembler et organiser ces tables rondes qui ont été de grandes qualités. Elles ont apporté, à mon sens, un certain nombre d'expertises à l'élaboration de ces projets qui sont les nôtres, ce qui permettra de rassembler les acteurs économique, les représentants politiques des territoires et les entreprises qui sont seules à produire de la richesse et de l'emploi. Il ne faut pas l'oublier, charge à nous, élus, de les accompagner et de les aider.

Merci encore. Nous avons pris un peu de retard, mais je pense qu'il y avait une telle richesse dans les tables rondes et dans l'expression, que ce temps supplémentaire est autant de temps que nous avons pu consacrer à réfléchir ensemble à l'avenir du territoire lorrain et en particulier à celui du Sillon Lorrain. »

LES CAHIERS MÉTROPOLITAINS

Réalisation Aguram / Aduan - Janvier 2014
www.aguram.org • www.aduan.fr